

1930

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 20 août 1892

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 26 FÉVRIER 1931

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 35 DES STATUTS

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES

Année 1930

CENT HUITIÈME EXERCICE SOCIAL

BRUXELLES

GEORGE LÉON, Imprimeur du Roi

101, Rue de la Loi

1931

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

COMpte RENDU DE L'EXERCICE 1930

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822
(Registre du Commerce : Bruxelles N° 17487)

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 24 FÉVRIER 1931

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 35 DES STATUTS

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

Année 1930

CENT HUITIÈME EXERCICE SOCIAL.

BRUXELLES
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI
21, Rue de la Limite

1931

DIRECTION

Gouverneur : M. J. JADOT
Vice-Gouverneur : M. E. FRANQUI
Directeurs : MM. J. BAGAGE
G. BLAISE
Aug. CALLENS
le Baron CARTON DE WIART
F. CATTIER
W. DE MUNCK
Ch. FABRI
A. GALOPIN
H. LE BOEUF
A. STOCLET
G. THEUNIS
F. VAN BRÉE.

Directeur honoraire : M. ED. DE BRABANDER.

Conseillers : MM. A. BEMELMANS
L. JADOT
A. MARCHAL
G. PÉRIER.

COMMISSAIRES

MM. le Baron GOFFINET
le Prince J. DE MERODE
Ed. SOLVAY
G.-H. ADAN
Léon ELIAT
le Baron A. DE MONTPELLIER
le Baron A. D'HUART
le Baron DE TRANNOY
G. MULLIE.

Secrétaire : M. C. LEPÊCHE.

RAPPORT DE LA DIRECTION

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les opérations de notre Etablissement pendant le cent huitième exercice social qui a pris fin le 31 décembre dernier.

Nous prévoyions, il y a un an, que l'industrie et le commerce allaient se heurter à des difficultés.

Ces appréhensions se sont malheureusement confirmées : une dépression économique profonde, qui, au début, paraissait localisée, s'est rapidement aggravée et atteint aujourd'hui non seulement l'industrie et le commerce mais également l'agriculture et cela dans le monde entier.

Remarquons immédiatement que la Belgique se trouve jusqu'à présent parmi les nations les moins atteintes, ce qui permet d'espérer qu'elle sera une des premières à bénéficier de la reprise des affaires.

Les causes de la crise mondiale sont complexes mais, à l'examen, on constate une fois de plus qu'il faut en faire remonter les origines au bouleversement complet que la grande guerre a produit dans l'économie du monde.

Toute crise économique est le résultat d'une rupture d'équilibre entre la production et la consommation, c'est-à-dire entre l'offre et la demande.

La demande de produits de toutes espèces a été exceptionnelle depuis

le retour à la paix : il fallait, dans le plus court laps de temps possible, restaurer les immenses territoires dévastés, relever les usines détruites, reconstituer les stocks et, par surcroît, combler le déficit résultant de l'arrêt de la production durant cinquante mois de guerre.

Cette demande anormale s'est accrue à la suite du déplacement des fortunes, qui fut l'une des plus graves conséquences financières de la guerre.

En peu d'années, en effet, les Etats-Unis sont devenus le centre de gravité de la richesse mondiale : l'afflux des capitaux vers l'Amérique y a fait naître des besoins nouveaux et a suscité dans ce pays une activité industrielle et commerciale d'une ampleur sans précédent.

En Europe, le déplacement des fortunes, occasionné par les événements de 1914-1918, et l'illusion de richesse née de la dépréciation des monnaies, ont créé une importante masse de consommateurs nouveaux dont les demandes ont stimulé la production. Celle-ci ayant été très active durant plusieurs années, les salaires ont monté et l'amélioration qui en est résultée pour les classes laborieuses s'est traduite, à son tour, par une augmentation de la consommation et par conséquent de la production.

Ces demandes inusitées, s'ajoutant aux demandes normales, ont formé un volume démesuré de commandes auquel l'industrie n'a pu suffire qu'en augmentant fortement ses moyens de production.

Sans aucun doute cet immense effort a eu des résultats heureux. Il a rapidement fait disparaître les traces matérielles de la guerre et comblé le vide qui s'était fait dans la production, tout en améliorant la condition des travailleurs.

Par ailleurs, on doit constater que le monde entier dispose aujourd'hui de moyens de production dépassant, pour le moment du moins, les nécessités d'une consommation normale : le crédit et le pouvoir d'achat des consommateurs n'ont pas crû parallèlement au développement de la production. De plus, les grands marchés de Chine, de Russie

et des Indes, en raison des événements politiques, n'ont pas encore retrouvé l'ampleur qu'ils avaient avant la guerre.

La rupture d'équilibre entre l'offre et la demande a provoqué la chute des prix et celle-ci a été très rapide, ainsi que l'attestent les diagrammes des prix des matières.

Dans ces conditions, les demandes de produits fabriqués se sont ralenties et les consommateurs ont retenu leurs ordres dans l'espoir de les placer à des prix plus bas.

Dans l'agriculture, le même phénomène s'est manifesté avec non moins d'acuité; des récoltes successives ayant été particulièrement abondantes, les stocks se sont accumulés et, comme la consommation n'a pas augmenté en proportion, les prix se sont avilis au point que, sur certains produits, l'agriculture a subi de graves pertes. La population paysanne étant la plus nombreuse dans le monde, une diminution sensible de sa puissance d'achat à la suite d'une mévente des produits agricoles exerce naturellement une répercussion profonde sur l'activité des autres industries et du commerce en général.

Parmi les autres facteurs bien connus qui ont contribué à cet état de choses, il convient de citer la revalorisation de l'or avec ses conséquences naturelles sur le niveau des prix.

A la suite d'une tension exagérée du crédit pour des fins spéculatives, une crise boursière d'une violence sans précédent a éclaté. Le plus grand marché du monde, New-York, en a le premier gravement ressenti les effets; cette place s'étant, depuis l'armistice, beaucoup intéressée aux affaires européennes, la panique s'est communiquée aux marchés de l'ancien Continent où elle précipita la crise économique latente. Cette crise boursière a été accentuée par la diffusion d'informations tendancieuses.

La reprise des affaires est conditionnée par la disparition de cette ambiance défavorable qui règne dans le monde entier; cette reprise implique, d'autre part, un rapprochement entre producteurs et consommateurs. Ces derniers ne peuvent apporter pour l'instant qu'un

faible appui, à cause d'une réduction sensible de leur pouvoir d'achat; l'effort en vue de ce rapprochement ne pourra donc émaner que des producteurs et ceux-ci devront s'adapter à la situation nouvelle.

Il est possible que les prix des matières premières et des produits de base subissent encore des fluctuations, mais il apparaît que le niveau très bas auquel ils sont tombés ne comporte plus guère de risques pour les acheteurs.

Ce ne sont pas les seuls éléments qui interviennent dans l'établissement du prix de revient; une série d'autres facteurs entrent en compte parmi lesquels les plus importants sont les salaires et les frais généraux.

Le problème des salaires est certes délicat mais non pas insoluble. La croyance que l'on assurera d'une manière durable le bien-être des travailleurs en pratiquant une politique de hauts salaires est du domaine de l'utopie: l'expérience qu'ont faite les États-Unis est, en effet, décevante. Par contre, les patrons sont trop avisés pour s'imaginer que le travail de l'ouvrier mal payé soit aussi productif que celui de l'ouvrier satisfait de son sort.

Il faut absolument que le problème se règle en dehors de toute idée d'école, par le bon sens et surtout par l'entente entre patrons et ouvriers.

Des réductions de salaires deviendront nécessaires; elles auront pour compensation une baisse du coût de la vie. Les prix de gros diminuent partout, les prix de détail fléchissent et, par la force des choses, baisseront encore: le pouvoir d'achat des classes laborieuses ne se trouvera donc pas amoindri.

Le calme des affaires devra être mis à profit pour étudier attentivement les économies à réaliser dans la production et réduire les frais généraux dont la progression a suivi et souvent même précédé le développement des moyens de production.

Nous n'avons cessé de dire que c'est par une rationalisation bien com-

prise et par son action sur les prix de revient que l'industrie belge pourra se tenir au niveau de la concurrence. S'appuyant sur une main-d'œuvre de qualité, les efforts de notre industrie doivent tendre en même temps et partout vers la spécialisation. Cette politique est d'autant plus nécessaire que les débouchés se restreignent à mesure que les pays qui étaient jadis les principaux clients de l'Europe entrent à leur tour dans la voie de l'industrialisation. D'autre part, malgré les efforts déployés par la Société des Nations, les barrières douanières, loin de s'abaisser, ne font que s'élever, rendant chaque jour plus malaisés les rapports entre pays.

A mesure que les difficultés grandissent, la nécessité d'établir entre producteurs des ententes, nationales d'abord, internationales ensuite, s'impose de plus en plus aux esprits clairvoyants.

Ces ententes ou cartels doivent s'efforcer, en proportionnant équitablement la production de chacun aux besoins, d'éviter un avilissement inconsidéré des prix. Leur action sera décisive et assoira sur des bases solides la paix économique du monde, lorsqu'ils pourront mettre les produits à la disposition des consommateurs à des prix en rapport avec le pouvoir d'achat de ceux-ci.

Ainsi que nous le faisons ressortir au début de ce rapport, la Belgique, au regard des autres pays, a été relativement épargnée par la crise industrielle et il est réconfortant de constater que toutes les classes de la société se rendent compte qu'il serait dangereux de sous-estimer la gravité de la situation.

Si chacun dans sa sphère fait preuve de bonne volonté et n'exagère pas l'importance que les conjonctures politiques ou boursières peuvent exercer sur la situation économique, notre pays sortira de la crise dans des conditions satisfaisantes.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont le devoir de s'associer à la politique de réduction des prix de revient en évitant de grever l'économie nationale de charges nouvelles pouvant compromettre son avenir.

Le Congo n'a pas échappé aux effets de la dépression générale. La chute des prix des produits coloniaux a placé les exploitations agricoles dans une situation difficile.

Les affaires industrielles sont devenues, dans la Colonie, grâce à une inlassable continuité dans les efforts, des entreprises brillantes. Par contre, les affaires commerciales, et spécialement celles de fondation récente, ont eu à souffrir de la crise : créées parfois avec une hâte irréfléchie et sans souci d'économie, certaines d'entre elles ont rencontré des difficultés financières avant même d'avoir achevé leur installation. Pour le moment, les entreprises commerciales sont trop nombreuses et constituent un appareil trop grand pour la quantité de produits ou de marchandises qui peuvent faire l'objet d'échanges. Il faudra donc que la production agricole et forestière se développe pour qu'elle puisse alimenter l'organisation commerciale existant dans la Colonie.

Notre foi dans l'avenir de notre belle Colonie est absolue, et nous restons convaincus que les efforts raisonnés et persévérants seront largement récompensés.

Nous passons à l'examen du bilan.

PASSIF

<i>A. de la Société envers elle-même :</i>	
<i>Fonds social</i> : 800,000 parts de Réserve fr.	1,000,000,000. »
Fonds de réserve. »	766,631,110. »
Prime d'émission indisponible . . . »	288,000,000. »
	<hr/>
	fr. 2,054,631,110. »
 <i>B. de la Société envers les tiers :</i>	
Obligations de la Société Générale fr.	107,213,000. »
Obligations 3 p. c. des Manufactures de Glaces »	563,000. »
Obligations 3 p. c. des Ch. de fer du Nord de la Belgique. »	11,731,000. »
	<hr/>
	119,507,000. »
Comptes courants fr.	4,340,817,390.39
Comptes d'ordre :	
Divers fr.	3,840,490,982.16
Déposants (titres) »	11,378,534,960.36
	<hr/>
	15,219,025,942.52
Cautionnements statutaires (déposants)	Pour mémoire.
Solde en bénéfice à répartir. fr.	234,139,698. »
	<hr/>
Total. . . fr.	<u>21,968,121,140.91</u>

ACTIF

Caisse, Compte courant à la Banque Nationale et compte chèques-postaux fr.	488,744,113.68
Portefeuille Effets »	829,002,483.87
» Bons du Trésor Belge 1932 »	102,500,000. »
Comptes courants Banquiers et dépôts à court terme. . . »	1,672,560,906.02
Débiteurs »	2,107,915,227.06
Obligations »	45,393,500. »
Actions de diverses Sociétés. »	1,097,916,250. »
Participations Financières . . »	385,062,717.76
	<hr/>
	6,729,095,198,39
Immeubles et mobilier fr.	20,000,000. »
Comptes d'ordre :	
Divers fr.	3,840,490,982.16
Dépôts de titres »	11,378,534,960.36
	<hr/>
	15,219,025,942.52
Cautionnements statutaires fr.	Pour mémoire.
	<hr/>
Total. . . fr.	<u>21,968,121,140.91</u>

PASSIF
Fonds social.

Le fonds social s'élevait, fin 1929, à . . . fr.	2,054,631,110. »
<hr/>	
comprenant le capital représenté par 800,000 Parts de Réserve d'une valeur nominale de 1,250 francs chacune fr.	1,000,000,000. »
et les réserves s'élevant à »	1,054,631,110. »
Le prélèvement statutaire sur les bénéfices de 1930 est de »	23,368,890. »
<hr/>	
de sorte que le fonds social atteindra au total fr.	2,078,000,000. »
<hr/>	

**Profits
et pertes.**

Le bénéfice net, défalcation faite de la participation du personnel aux bénéfices, qui s'élève à 6,924,713 francs, se traduit par fr.	257,553,196.95
Conformément à nos usages, nous amortissons les dépenses que nous avons faites, au cours de l'exercice pour l'aménagement de certains de nos immeubles, et qui représentent fr.	5,476,596.95
D'autre part, nous avons ramené à leur valeur nominale les titres qui sont entrés dans notre porte- feuille par achats ou souscrip- tions pendant l'année écoulée et nous avons amorti les primes que nous avons versées à l'occa- sion de libérations d'actions ; ces amortissements s'élèvent à »	18,387,700. »
Au total : fr.	23,864,296.95
<hr/>	
Il reste . . . fr.	233,688,900. »
auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice 1929 »	450.798. »
Ensemble . . . fr.	234,139,698. »

que nous vous proposons de répartir comme suit, conformément à l'article 8 de nos statuts :

Au fonds de réserve : 10 p. e. fr.	23.368,890. »
Premier dividende de 5 p. e. au capital . . . »	50,000,000. »
Au fonds de bienfaisance »	400,000. »
Tantièmes statutaires »	4,840,000. »
Second dividende »	155,128,000. »
Report à nouveau »	402,808. »
fr.	<u>234,139,698. »</u>

Le coupon de l'exercice 1930 (n° 27) de chacune des 800,000 Parts de Réserve sera donc payable par 200 francs net, correspondant à fr. 256.41 brut.

Le montant des obligations de la Société Générale, en circulation au 31 décembre 1930, est de . . . fr. 107.213.000. » **Obligations.**

Obligations 3 p. e. fr.	500. »
— 3 1/2 p. e.	11,500. »
— 4 p. e.	5,327,500. »
— 4 1/2 p. e.	10,208,500. »
— 5 p. e.	28,062,500. »
— 5 1/2 p. e.	25,828,500. »
— 6 p. e.	37,774,000. »

La comparaison des comptes courants pour 1929 et 1930 fait ressortir les différences suivantes : **Comptes courants**

Soldes créditeurs en 1929. fr.	3,996,403,599.29
— 1930. »	<u>4,340,817,390.39</u>
Soit une différence en plus de. . fr.	<u>344,413,791.10</u>
Soldes débiteurs en 1929. fr.	2,014,653,918.38
— 1930. »	<u>2,407,915,227.06</u>
Soit une différence en plus de. . fr.	<u>93,261,308.68</u>

ACTIF Immeubles.	L'ensemble de nos propriétés immobilières reste porté à notre bilan pour fr. 20,000,000. » après amortissement des dépenses effectuées au cours de l'année dernière.
Encaisse.	L'encaisse, comprenant les fonds déposés à la Banque Nationale et à notre compte chèques postaux, s'élève à » 488,744,113.68
Portefeuille a) Effets.	Le montant des effets en portefeuille est de . . . » 829,002,483.87
b) Bons du Trésor Belge.	Sous cette rubrique figurent des bons émis par le Gouvernement belge et arrivant à échéance en 1932 . . . » 102,500,000. »
Comptes courants Banquiers.	Nos placements à vue et à très court terme, ainsi que les sommes qui nous sont dues par nos Correspondants-Banquiers, s'élèvent à » 1,672,560,906.02 L'ensemble de nos disponibilités immédiates _____ représente donc fr. 3,092,807,503.57 <hr/> <hr/>
Obligations de diverses sociétés.	Le Portefeuille Obligations, évalué à fr. 45,393,500. » renferme : des obligations 4 1/2 p. c. de l'Union Minière du Haut-Katanga ; des » 6 p. c. en Lstg. id. ; des » 5 1/2 p. c. en Fls. de la Société d'Angleur-Athus ; des » 5 1/2 p. c. » de la Société Métallurgique de Sambre et Moselle ; des » 5 1/2 p. c. » Société Union Chimique Belge ; des Bons du Trésor Chinois 8 p. c. Chemin de fer Lung-Tsing-U-Haï ; des obligations 5 p. c. Ville de Bruxelles remboursables en 1938.

Le Portefeuille Actions était repris au Bilan
de 1929 pour fr. 994,715,690. »
A fin 1930, il est de » 1,097,916,250. »

**Actions
de diverses
sociétés.**

Soit une augmentation de . . . fr. 103,200,560. »

Au cours de l'exercice 1930, la Société Générale a souscrit sa part dans les augmentations de capital des entreprises ci-après :

Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de Fer ;
Société Générale des Minerais ;
Crédit Maritime et Fluvial de Belgique ;
Société Belge de Crédit Maritime ;
Société Anonyme pour la Fabrication des Engrais Azotés.

Elle a pris un intérêt dans les affaires suivantes :

Compagnie du Chemin de Fer du Katanga ;
Union des Verreries Mécaniques Belges ;
Société Générale Africaine d'Electricité (Sogelec) ;
Banque des Règlements Internationaux, à Bâle.

Les participations financières sont inscrites au bilan
pour fr. 385,062,717.76
A fin 1929 elles y figuraient pour » 282,252,959.47

**Participations
financières.**

La Société Générale s'est occupée, seule ou avec le concours d'autres banques, du placement des titres des Sociétés et Organismes suivants :

Actions Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de Fer :
» Compagnies Réunies d'Electricité et de Transports (Electrorail) ;
» Société d'Electricité de la Basse-Meuse ;
» Société Les Fonderies Bruxelloises ;

Actions Brasseries du Katanga ;

- » Société Générale Africaine d'Electricité (Sogelec) ;
- » Société Anonyme de Loth ;
- » Compagnie Financière des Pétroles (Petrofina) ;
- » Société Belge de l'Azote ;
- » Manufacture de Caoutchouc O. Englebert Fils et C^{ie}.

Obligations 5 et 5 1/2 p. c. de la Ville de Bruxelles (émises en 1930) ;

- » de la Société du Canal et des Installations Maritimes de Bruxelles 5 1/2 p. c. ;
- » Ville de Gand 5 p. c. 1930 ;
- » Ville de Liège 5 p. c. 1930 ;
- » Ville d'Anvers 5 p. c. 1930 ;
- » Compagnie du Chemin de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains 6 p. c.
- » Société du Charbonnage d'Hornu et Wasmes 5 p. c. ;
- » » des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons 5 p. c. ;
- » » des Charbonnages du Levant du Flénu 5 p. c. ;
- » Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange (Arbed) 5 p.c. ;
- » de l'Emprunt International 5 1/2 p. c. 1930 du Gouvernement allemand.

Nous donnons ci-après quelques renseignements sur les principales affaires dans lesquelles la Société Générale est intéressée :

I. — CHEMINS DE FER — TRAMWAYS.

Compagnie Belge de Chemins de fer et d'Entreprises.

— Le cinquantième exercice de la Société a pris fin le 30 juin 1930, accusant un solde bénéficiaire de fr. 17,077,000 », sensiblement égal à celui de l'exercice précédent; le dividende a été maintenu à 50 francs.

Cet exercice a été marqué par une progression de l'activité de la Compagnie dans le domaine des entreprises de construction.

Elle dirige, au Congo, les entreprises de construction des chemins de fer de Matadi à Léopoldville et du Tanganyika-Kivu et, dans le Ruanda-Urundi, celles de la construction des routes. Ces travaux se poursuivent normalement.

En association avec des groupes amis, elle a créé, en Belgique, la **Société Générale de Dragage** chargée des dragages de l'Escaut en aval d'Anvers; en Egypte, la **Société Egyptienne de Grands Travaux**; en Yougoslavie, la **Société Anonyme d'Entreprises et de Travaux Publics** " **Simplon-Avala** ".

A l'occasion de l'augmentation de capital de la **Société Anonyme d'Entreprises**, elle a pris une participation importante dans celle-ci. De plus, elle a souscrit aux augmentations de capital faites par différentes sociétés dans lesquelles elle est intéressée et a participé à la création de plusieurs affaires.

Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer. —

Malgré la crise, les résultats de l'exercice écoulé ont été relativement satisfaisants.

La Compagnie Auxiliaire a coopéré, au début de l'année, avec des groupes étrangers puissants, à la création de la " **Société Générale**

Européenne de Moyens de Transport », à Zurich, au capital de francs suisses 8,250,000. », dont le but principal est la concentration des affaires de location de wagons en Europe. Les résultats de début de cette entreprise sont encourageants.

Au cours du premier semestre, la Compagnie Auxiliaire a porté son capital à 5,500,000 francs. La prime nette d'émission, soit 8,785,000 francs, a été affectée à une réserve indisponible.

Société Belge de Chemins de Fer en Chine. — Pendant la plus grande partie de l'année 1930, la guerre civile a accentué le chaos économique qui régnait en Chine, empêchant toute mise en train d'entreprises nouvelles et entravant complètement la marche des affaires surtout lorsqu'elles se trouvaient dans la zone des opérations militaires. Les hostilités se sont déroulées en grande partie le long du chemin de fer Lung-Hai dont la construction n'a pas encore pu être reprise et dont l'exploitation a grandement souffert.

Aujourd'hui, la disparition de la coalition nordiste et le rapprochement opéré entre les autorités militaires de Moukden et le Gouvernement de Nankin font espérer une période d'accalmie qui permettra d'envisager les possibilités de restauration du pays.

Les autorités de Nankin sont toujours décidées à pousser aussi activement que possible l'œuvre de rénovation qu'elles ont entreprise; c'est dans cette intention qu'elles ont provoqué la réunion, le 15 novembre dernier, de représentants des créanciers de l'État Chinois pour discuter avec eux des projets de rajustement des dettes.

Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres. — L'exercice 1929-1930 a subi la répercussion de la crise économique mondiale dont la République Argentine, pays essentiellement agricole, a particulièrement souffert.

Les recettes brutes de la Compagnie se sont élevées à 163,222,000 francs et les dépenses à 138,723,000 francs.

Déduction faite des réserves autorisées par la Loi argentine et des prévisions diverses, le produit net de l'exercice est de 24,343,000 francs.

Les résultats sont ainsi sensiblement inférieurs à ceux de l'année précédente qui avaient atteint 35,876,000 francs.

Le dividende a été fixé à 150 francs brut par action, contre 185 francs précédemment.

En ce qui concerne l'exercice en cours, les recettes des premiers mois sont en augmentation et, pour autant que l'on puisse escompter l'avenir, il semble que l'importance des stocks existants dans les gares, l'augmentation des surfaces ensemencées et les perspectives favorables des nouvelles récoltes, doivent donner lieu à des résultats plus satisfaisants pour l'exercice 1930-31.

Société Luxembourgeoise des Chemins de fer et Minières Prince-Henri. — La crise économique s'est fait sentir avec acuité dans le Grand-Duché de Luxembourg au cours du dernier semestre et il en résulte pour l'exercice 1930 une diminution sensible des transports marchandises.

Le procès en cours entre l'État luxembourgeois et la Société Guillaume-Luxembourg, au sujet de la validité de l'accord avec cette Société, entraîne un nouveau retard dans la solution de la question de l'unification des chemins de fer. Pour ce motif, la convention conclue entre le Gouvernement et la Société Prince-Henri, qui vient d'être prorogée, n'a pu encore recevoir les ratifications nécessaires.

Les Tramways Bruxellois. — L'exercice clôturé au 31 décembre 1929 a fait ressortir des résultats supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Les recettes d'exploitation ont progressé d'environ 31 millions de francs. Il en est résulté un solde bénéficiaire de plus de 23 millions de francs qui a permis l'attribution d'un dividende de 85 francs brut pour les

actions de capital et de 245 francs pour les actions de dividende, contre respectivement 75 et 210 francs pour 1928.

Le nombre des voyageurs transportés a augmenté, mais en proportion moindre qu'au cours de l'exercice 1928, malgré la mise en exploitation de lignes nouvelles.

Au cours de l'exercice 1929, des travaux très importants ont été effectués en vue de l'amélioration et de l'augmentation du matériel roulant, du développement des voies et des installations électriques d'alimentation du réseau.

L'activité de la Société a marqué une nouvelle progression en l'année 1930. Les recettes sont en augmentation de 35 millions environ sur celles de l'exercice précédent.

Compagnie Française de Tramways et d'Éclairage électriques de Shanghai. — Le développement des services s'étant poursuivi normalement, les bénéfices de 1929 ont été supérieurs à ceux de 1928, malgré la baisse du taël dont la valeur moyenne s'est infléchie de fr. fr. 16.25 à fr. fr. 14.75.

Les recettes, qui étaient en 1928 de 3,564,000 taëls, se sont élevées en 1929 à 4,256,000 taëls.

Les résultats du dernier exercice ont permis la distribution d'un dividende de 90 francs français par action ancienne et de 45 francs par action nouvelle (jouissance 1^{er} juillet 1929).

Malgré les circonstances peu favorables créées par la situation politique, les résultats actuels de l'exploitation accusent une nouvelle augmentation.

Compagnie de Tramways et d'Éclairage de Tientsin. — Les recettes totales de l'année 1929 se sont élevées à 3,735,000 dollars contre 3,502,000 dollars en 1928.

Cependant, en raison de la baisse du dollar chinois, il n'a pu être réparti

Société John Cockerill. — Le bénéfice industriel de l'exercice 1929-1930 atteint 82.222.000 francs, contre 114.979.000 francs pour l'exercice précédent.

Les résultats globaux ont été influencés par la crise, mais les bénéfices industriels des divisions mécaniques, qui ont été satisfaisants, ont pu en atténuer les effets.

Le bénéfice net de frs. 71.319.000 a permis d'amortir 45 millions et de distribuer un dividende de 100 francs brut par action à 213.559 titres au lieu de 200.000, les 13.559 actions nouvelles ayant été créées pour régler l'apport de la Société des Charbonnages des Liégeois.

Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye. — Le solde disponible au bilan du 30 avril 1930 a été de 148,000,000 francs permettant le maintien du dividende de 200 francs net. Le poste Portefeuille-Titres est passé de 196,617,000 francs à 286,260,000 francs par suite des augmentations de capital de certaines sociétés dans lesquelles Ougrée-Marihaye est intéressée et du fait de ses souscriptions dans diverses entreprises nouvelles.

La Société a absorbé la Société Minière et Métallurgique Alliance-Monceau. A cette occasion, elle a procédé à une augmentation de son capital qui est actuellement représenté par 300,000 actions.

Société des Laminoirs, Hauts Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence. — Le bilan clôturé au 30 juin 1930 fait apparaître un bénéfice de 101 millions, sensiblement égal à celui accusé au 30 juin 1929.

Le dividende a été maintenu à 700 francs brut par action. Il a été porté 43,350,000 francs aux amortissements sur immobilisations et 11,747,000 francs à diverses réserves.

Le cinquième haut fourneau de l'usine de Rehon, dont nous avons parlé dans notre précédent rapport, a été mis en marche avec succès en

juin 1930; la construction de la troisième batterie de fours à coke à l'usine de Marchienne-au-Pont est en bonne voie d'achèvement.

La production totale de fonte s'est élevée à 1,007,000 tonnes contre 921,000 tonnes l'exercice précédent; celle des lingots d'acier à 944,000 tonnes contre 852,000 tonnes.

Société Métallurgique de Sambre-et-Moselle. — Les résultats bénéficiaires de l'exercice social 1929-1930, qui, spécialement pendant le second semestre, ont été affectés par la crise générale, se chiffrent par 49,203,000 francs, dont 49,546,500 francs ont été distribués aux actionnaires.

Le dividende brut a été fixé à 300 francs par action.

Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange, Saint-Ingbert, Rumelange (Hadir). — Le bénéfice brut de l'exercice 1929 a été de 63,658,000 francs contre 52,130,000 francs pour l'exercice précédent.

Le dividende a été porté en conséquence de 180 à 220 francs.

Les travaux de transformation de la division des hauts fourneaux ont suivi un cours normal; leur achèvement est prévu pour l'année 1932.

Société des Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange (Arbed). — En 1929, les chiffres de production de cette Société et de ses principales filiales ont été en progression sur ceux de l'exercice précédent :

2.456.691	tonnes de fonte:
2.479.946	— d'acier:
1.948.822	— de produits laminés:
4.596.318	— de houille:
1.054.336	— de coke.

La Société a distribué en 1930, un dividende de 350 francs contre 300 francs en 1929.

En 1930, le marché des produits métallurgiques a particulièrement souffert de la crise qui sévit : à diverses reprises l'Entente Internationale de l'Acier a dû décider des réductions de production.

Les efforts de rationalisation et les améliorations constantes apportées dans les usines ont atténué les effets de la crise : il n'est cependant pas douteux que celle-ci aura sa répercussion sur les résultats de l'année 1930.

Société Générale Métallurgique de Hoboken. — Les résultats industriels de cette Société restent favorables.

Pour l'exercice clôturé le 30 juin 1930, la production des diverses divisions s'établit comme suit : 78,666 T. de cuivre, dont 67,000 T. de cuivre électro, 25,924 T. de plomb, 808 T. d'étain, 600 T. de cobalt, 1,900 T. de bichromates de soude et de potasse, 3,280 T. de produits arsénicaux, 88,462 Kgs. d'argent, 6,307 Kgs. d'or, 28 Kgs. de platine et de palladium et 60 grammes de radium.

Ces chiffres accusent un accroissement important par rapport à ceux de l'exercice précédent.

La capacité de l'usine à acide sulfurique de Hoboken a été fortement augmentée, de façon à récupérer tous les gaz sulfureux provenant des diverses fabrications.

La Société a poursuivi la réalisation de son programme de modernisation des installations de Hoboken. A Oolen, les extensions des usines à radium et à cobalt ont été mises en exploitation ainsi que certaines installations en vue du traitement de cuivres spéciaux et on y procède actuellement aux extensions de la raffinerie électrolytique de cuivre ; celles-ci porteront, à partir de 1931, la capacité de raffinage à environ 110,000 tonnes.

Malgré la baisse des prix des métaux, les résultats du dernier exercice sont en progression. Le bénéfice net s'est élevé à 30,565,000 francs

(après amortissement de 34,650,000 francs). Le dividende a été maintenu à 15 p. c. : le report à nouveau est de 12,898,000 francs.

Rappelons que cette Société détient des participations dans la **Société Générale des Minerais**, la **Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie**, la **Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga**, la **Société « Études et Traitements Chimiques »** et la **Société « Capsuleries et Laminoirs de Chaudfontaine »**.

Société des Ateliers de Constructions Électriques de Charleroi. — Le dividende mis en paiement en juillet 1930, pour l'exercice clôturé au 31 décembre 1929, a été de fr. 42.50 alors que, pour l'exercice précédent il avait été distribué un dividende de 35 francs.

Ainsi que nous le signalions dans notre précédent rapport, le capital de la Société a été porté de 80 à 105 millions de francs par la création de 100,000 actions de capital, destinées à remplacer les 50,000 obligations participantes 6 1/2 p. c. créées en 1924.

Il a été réservé, au cours de l'année 1930, aux porteurs de ces obligations, la faculté d'échanger celles-ci contre des actions de capital dans la proportion de deux actions pour une obligation.

De ce fait, le nombre de titres participant à la répartition des bénéfices réalisés en 1930 sera de 420,000 au lieu de 320,000.

L'exercice qui vient de s'écouler correspond à une période de ralentissement dans l'activité économique de la plupart des pays industriels. Le montant des commandes inscrites, par les différentes divisions des A. G. E. C. s'est, dans une certaine mesure, ressenti de cette situation. L'activité des usines est néanmoins restée satisfaisante et laisse prévoir des résultats favorables.

Les Ateliers Métallurgiques. — Les résultats obtenus pendant l'exercice 1929-1930 ont marqué un nouveau progrès. Les bénéfices réalisés ont permis de doter le fonds d'amortissement d'une somme

de 2 millions de francs, ce qui a porté le total de ce fonds à 19 millions de francs, et de reporter une somme de 407,000 francs.

Le capital a été porté de 9 à 12 millions de francs par suite de l'acquisition des installations des **Forges de Bellecourt**.

Bien que l'alimentation des usines devienne de plus en plus difficile en raison de la situation économique, l'importance du carnet de commandes se maintient à un chiffre normal.

La Brugeoise et Nicaise et Delcuve. — La marche de cette entreprise a été influencée défavorablement par l'enchérissement du coût de la main-d'œuvre particulièrement dans la région de Bruges. Ceci a affecté les résultats des importantes commandes prises en 1928-29, soit antérieurement à ces difficultés d'ordre social. L'activité du marché du matériel de chemin de fer s'est considérablement ralentie par suite de la crise économique atteignant les pays qui, dans ces dernières années, avaient alimenté cette industrie.

La Société a obtenu, en août 1930, le jugement définitif des Dommages de Guerre de la Division de Bruges et pourra donc, au cours de l'exercice 1930-31, opérer la ventilation de tous ses comptes de dommages de guerre et rétablir une situation exacte de son actif immobilisé.

Société Générale des Minerais. — Dans le courant de cet exercice, la Société Générale des Minerais a porté son capital de 37,000,000 de francs à 67,800,000 francs. La majeure partie de cette augmentation a été réservée, par droit de préférence, aux actionnaires anciens: le surplus lui a permis de prendre une participation dans l'**Amalgamated Metal Corporation Ltd**, rendant ainsi plus intime sa collaboration avec ce groupe international.

Malgré les difficultés économiques et la mauvaise tenue des marchés des métaux, la Société n'a cessé d'accroître son champ d'action; ses

services commerciaux ont réalisé, dans des conditions satisfaisantes, les opérations qui leur ont été confiées et son chiffre d'affaires n'a pas sensiblement diminué.

Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne. — Les résultats de 1930 se ressentiront de la baisse du cours du zinc et le fait que d'importantes réserves devront être prévues en présence des incertitudes de l'avenir. D'autre part, la dénonciation du Cartel du Zinc a rendu à la Société sa liberté de production.

Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie. — En raison de la faiblesse prolongée du marché des métaux non ferreux, les stocks que possède la Société et qui sont indispensables à la bonne marche des usines, ont subi une dépréciation considérable: la nécessité d'inventorier les existences en magasin aux cours de juin 1930 a absorbé la totalité du bénéfice industriel réalisé pendant l'exercice.

Le bilan clôturé au 30 juin 1930 fait apparaître un solde net de 810,000 francs, assurant le paiement du coupon des actions privilégiées.

Rappelons que cette Société possède des participations dans la **Société Générale des Minerais**, la **Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga (Sogechim)**, la **Société des Produits Chimiques et Métallurgiques du Rupel**, la **Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie**.

Société anonyme G. Dumont et frères, à Sclaigneaux. — L'exercice clôturé au 31 décembre 1929 a laissé un bénéfice de 2,848,000 francs, sur lequel 1,950,000 francs, soit 6 1/2 p. c. brut, ont été distribués.

Bien que la marche technique soit satisfaisante, les résultats de 1930 seront défavorablement influencés par la chute des cours du zinc, du plomb et de l'argent.

Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie. — La production des Usines à Zinc a été en progrès grâce à la mise en marche de la division « zinc électrolytique »; il a été produit près de 65.000 tonnes de zinc en 1930.

Par contre, l'extraction du charbon a été ralentie, pour éviter un stockage excessif : elle a été réduite de 1.400.000 T. en 1929 à 1.150.000 T. en 1930.

Le marché du zinc a été franchement mauvais pendant toute l'année; la crise a aussi sévèrement frappé l'industrie charbonnière.

L'exercice 1929 s'est clôturé par un bénéfice de 2.149.454 Zlotys, qui a été affecté à l'amortissement des mines et usines.

Les conditions difficiles de l'exploitation au cours de l'année 1930 ne permettent pas d'envisager une répartition.

Société Métallurgique Russo-Belge. — Aucune modification n'est encore intervenue dans la situation de la Société, dont les charbonnages, les mines, les carrières et les usines continuent d'être exploités par différents organismes officiels, pour compte et au profit du Gouvernement Soviétique.

Société Caledonia (Charbonnages, Minerais et Métaux de la Nouvelle-Calédonie). — Les charbonnages, à la mise en exploitation desquels la Société a consacré des capitaux importants, n'ont malheureusement pas répondu à l'espoir qu'on avait fondé sur eux. D'autre part, la Société ayant fait face à des dépenses de premier établissement au moyen de capitaux mis à sa disposition par les groupes promoteurs, la trésorerie de Calédonia est devenue difficile et il n'a pu être réparti de dividende pour l'exercice 1928-1929.

La rémunération des obligations participantes a été maintenue à 10 p. c.

Une mission composée de techniciens, choisis parmi le personnel de l'Union Minière du Haut-Katanga, s'est rendue en Nouvelle-Calédonie où elle poursuit, d'accord avec la direction locale, la réorganisation des services. Cette mesure a eu les plus heureux résultats et une grande amélioration a été apportée à la marche industrielle de l'entreprise.

Société anonyme Chaudronneries et Robinetteries Belges "Chaurobel". — Cette Société a distribué, pour l'exercice 1929, un dividende de 6 p. c.

Au cours de 1930, elle a concentré ses diverses fabrications dans ses usines de Huysinghen, où ses bureaux, établis autrefois à Bruxelles, ont également été installés.

Sa division de construction d'appareils destinés à l'industrie chimique, s'est encore développée et elle a pu notamment réaliser heureusement diverses installations nouvelles de distillation et de rectification des produits de synthèse provenant des gaz de fours à coke.

IV. — ÉLECTRICITÉ.

Les filiales de la **Société de Traction et d'Electricité** ainsi que la généralité des entreprises dans lesquelles cette Société a des intérêts, ont continué à donner, en 1930, des résultats satisfaisants, notamment les sociétés ci-après : **Tramways et Electricité de Bangkok, Electricité et Tramways en Orient, Société Nantaise d'Éclairage et de Force par l'Electricité, Compagnie des Tramways de Nantes**, etc.

La Centrale hydroélectrique des Chutes Cornet de la Société Générale des Forces Hydro-Electriques du Katanga a été mise en marche, avec plein succès, au mois de juin 1930, conformément aux prévisions :

après une période normale d'essai, le courant a été fourni régulièrement dès le début du mois d'août à l'Union Minière du Haut-Katanga.

La nouvelle Centrale de Lodz, dans laquelle est installée une première turbine de 22,000 kilowatts, a été mise en service régulier au cours du second semestre de 1930. La puissance totale installée dans les Centrales de Lodz est portée ainsi à 67,000 kilowatts. La production y a atteint en 1929, 115 millions de kilowatts-heures contre 98 millions de kilowatts-heures en 1928 : pour 1930, le chiffre des kilowatts-heures produits est de 117 millions, donc légèrement supérieur à celui de l'année précédente, bien que la crise intense qui affecte l'industrie textile ait amené, pendant la première partie de l'année, une réduction notable de la vente de courant.

Les travaux d'extension de la Centrale de Moll de la Société d'Electricité de la Campine, dont il sera question plus loin, sont en cours d'exécution sous la direction des services techniques de la Société de Traction et d'Electricité.

A Salonique, les négociations poursuivies depuis trois ans avec les autorités grecques, ont abouti à la signature, avec le Gouvernement Hellénique, d'une convention qui permettra de doter cette Ville et ses environs d'un système de distribution d'électricité pouvant répondre à tous les besoins et d'étendre les services de transports en commun. Une usine hydro-électrique de 20.000 chevaux sera construite à Verria et le courant transporté à Salonique par une ligne à haute tension de 70 kilomètres. La convention doit, pour devenir définitive, être ratifiée par le parlement hellénique.

Durant l'exercice 1930, la Société de Traction et d'Electricité est intervenue dans la constitution de la **Société Générale Africaine d'Electricité** — qui a pour objet social essentiel la distribution de l'énergie électrique au Katanga — et de la **Société Egyptienne de Grands Travaux**.

Elle a participé aux augmentations de capital des sociétés suivantes :
Société Générale des Forces Hydro-Electriques du Katanga (Sogefor) ;

Société Nantaise d'Éclairage et de Force par l'Électricité ;
Société d'Électricité d'Alep.

La Société de Traction et d'Électricité a distribué pour l'exercice 1929, un dividende net de 5 p. c. *pro rata temporis* à ses actions privilégiées et un dividende brut de 60 francs à ses actions de capital. Les résultats de l'exercice 1930 permettront vraisemblablement d'accroître la répartition aux actions de capital.

Les affaires d'électricité et de gaz du groupe de la **Compagnie Générale d'Entreprises Électriques et Industrielles (Électrobel)** ont continué, en 1930, à se développer d'une manière satisfaisante, la progression étant toutefois légèrement ralentie par suite de la crise économique.

La Société a poursuivi, pour compte de ses entreprises patronnées, le programme de travaux de construction d'usines et de réseaux nécessités par l'accroissement continu de la clientèle : elle a notamment achevé l'établissement de la centrale de Schelle de la **Société Générale Belge de Production d'Électricité (Interescaut)** dont la mise en exploitation a eu lieu en octobre dernier ; elle a commencé les travaux d'édification d'une usine centrale régionale en Transylvanie, destinée à alimenter en énergie électrique la ville de Cluj et dont on prévoit la mise en marche vers le milieu de 1931. D'autre part, la **Société Égyptienne d'Électricité**, ayant obtenu du Gouvernement égyptien l'autorisation de construire une centrale électrique au Caire, les travaux vont commencer incessamment.

L'Électrobel a procédé à la constitution de la Société Anonyme **Chemin de Fer Électrique de Bruxelles à Tervueren** dont la ligne sera ouverte à l'exploitation dans le courant de 1931. Elle a pris un intérêt dans la **Société Égyptienne de Grands Travaux**, ayant pour objet toutes entreprises de travaux d'utilité publique en Égypte, ainsi que dans la **Société d'Électricité et de Transports de l'Europe Cen-**

trale qui s'est assuré le contrôle de plusieurs entreprises d'exploitation d'usines et réseaux électriques ainsi que de transports en commun en Tchéco-Slovaquie.

En Espagne, l'Électrobel poursuit un nouveau programme de travaux d'électricité et d'irrigation dans la région de Valence, rendu nécessaire par l'abandon du grand projet de Turia, le Gouvernement espagnol ayant renoncé à subventionner les entreprises de ce genre.

Compagnie Électrique Anversoise. — La vente d'électricité pour l'éclairage a suivi, durant l'année 1930, une progression normale.

La Compagnie Électrique Anversoise a, en outre, assuré la fourniture du courant électrique à l'Exposition d'Anvers.

Par contre, le débit d'énergie électrique pour la petite force motrice a été assez affecté par la crise que traversent beaucoup d'industries et notamment l'industrie diamantaire.

Une nouvelle sous-station de transformation rotative, d'une puissance installée de 3,000 kw. a été mise en service au centre de la Ville.

Société d'Électricité de l'Escaut. — Le développement de cette Société s'est poursuivi de façon satisfaisante, eu égard à la situation économique du Pays.

Le nombre de clients raccordés aux réseaux et la quantité d'énergie électrique vendue ont dépassé d'environ 15 p. c. les chiffres atteints en 1929.

La Société a conclu avec plusieurs communes et avec la province d'Anvers, des accords amiables portant sur la réadaptation des tarifs et l'unification des dates d'échéance des concessions au 31 décembre 1960.

La Centrale de Schelle de la **Société Générale Belge de Production d'Électricité (Interescaut)** a été mise en service régulier en octobre 1930.

Centrales Électriques des Flandres et du Brabant. — Le bénéfice de l'année 1929, déduction faite des frais généraux et du service financier, s'est élevé à 33 millions de francs.

Après affectation de 15,500,000 francs aux amortissements, il a été réparti 17,414,000 francs aux actionnaires, soit 60 francs brut par action.

Pour la plupart des filiales consommatrices créées autour de l'usine productrice de Langerbrugge, l'année 1930 est restée une période de mise en train.

L'exploitation se développe normalement. En 1930, la puissance des centrales a été portée à 125,000 kws., ce qui a nécessité de nouvelles immobilisations. Les recettes sont en progression; celle-ci atteint 27 p. c. pour les dix premiers mois.

Société d'Electricité de la Campine. — L'exercice 1930 est la première année complète de fonctionnement de la Centrale de Moll. Celle-ci a donné toute satisfaction, tant au point de vue du prix de revient de l'énergie électrique que de la souplesse et de la régularité de marche.

La vente totale d'énergie a, en 1930, dépassé 53 millions de kwh., marquant une augmentation de 20 p. c. par rapport à 1929.

Cette progression justifie la décision, déjà annoncée, de commander un nouveau turbo-groupe: cette nouvelle unité de 16/20.000 kw, sera mise en service dans le courant de 1931.

Les bénéfices sont satisfaisants.

Les produits d'exploitation de l'exercice 1929 ont permis de verser au fonds d'amortissement et de renouvellement une somme de 5,500,000 francs en chiffres ronds.

Société Belge Radio-Électrique. — Cette Société continue à se développer de façon satisfaisante.

Le chiffre d'affaires enregistré en 1930 est supérieur à celui de 1929.

Les résultats de ce dernier exercice ont permis de distribuer fr. 43,75 brut aux actions de capital et 35 francs brut aux actions de dividende.

Société Anonyme Internationale de Télégraphie sans Fil.

— Les résultats de l'exercice 1929 ont été très favorables.

La Société a distribué pour cet exercice, un dividende brut de frs. 75.- par action, soit 15 p. c., après versement d'une somme de frs. 2,000,000 au fonds de réserve extraordinaire.

Le nombre des stations radioélectriques en exploitation à bord des navires de commerce belges et étrangers a augmenté d'environ 10 p. c.

En ce qui concerne l'activité des entreprises radioélectriques à l'étranger dans lesquelles la Société possède des participations, signalons que l'**Hispano Radio Maritima** de Madrid a distribué pour 1929 un dividende de 6 p. c., comme l'année antérieure.

D'autre part, la Société Anonyme Internationale de Télégraphie sans Fil vient de prendre une participation dans une société portugaise dénommée la « **Radio Maritima Portuguesa Limitada** » dont l'objet est l'exploitation de la radioélectricité à bord des navires de commerce battant pavillon portugais.

V. — VERRERIES.

Union des Verrieres Mécaniques Belges. — Comme nous en exprimions l'espoir dans notre précédent rapport, cette Société a été constituée le 31 octobre 1930. Elle groupe les moyens de production des 13 sociétés verrières belges utilisant le procédé Fourcault. Son capital de 200 millions a été réparti entre les divers participants suivant des pourcentages fixés d'après un travail d'expertise contradictoire.

Cette importante organisation constitue la réalisation d'une idée émise en 1903 par d'éminents spécialistes verriers, en vue de procéder de concert à la mécanisation rationnelle de cette industrie. Elle marquera une étape nouvelle dans l'histoire de l'industrie verrière belge et l'on est en droit d'en attendre les meilleurs résultats, étant donné qu'elle permettra

de réduire au minimum les inconvénients résultant de l'exagération des moyens de production — due au particularisme des sociétés — et par le fait même d'améliorer considérablement les conditions de fabrication et de vente.

La Société Générale se trouve largement intéressée dans ce nouvel organisme en raison des participations qu'elle possède dans les **Verreries de Mariemont, de Bennert-Bivort et Courcelles Réunies, des Hamendes et de Gilly**, lesquelles sont intervenues dans la formation du capital respectivement pour 9,863 p. c., 12,50 p. c., 10,336 p. c. et 13,063 p. c.

Société des Cristalleries du Val Saint-Lambert. — Le bénéfice de l'exercice clôturé le 30 avril 1930, est de 4,182,000 francs, très inférieur à celui de l'exercice précédent. Cette réduction n'est pas due à une diminution sensible du chiffre d'affaires, mais à l'élévation rapide des prix de revient, alors que l'accroissement corrélatif des prix de vente a été arrêté par les premières manifestations de la crise économique générale.

Depuis lors, la situation s'est plutôt aggravée par la réduction des achats de la clientèle, particulièrement dans les pays agités par des troubles politiques et dans ceux atteints par la mévente de leurs produits. Cette circonstance a naturellement entraîné un ralentissement de la production.

La Société a, néanmoins, poursuivi ses efforts dans le sens d'une plus grande perfection de ses créations artistiques. Sa brillante participation à l'Exposition Internationale de Liège a donné au public l'occasion d'en apprécier les résultats.

Compagnie Internationale pour la Fabrication mécanique du Verre (Procédés Libbey-Owens). — L'exercice prenant fin le 30 avril 1930 a laissé un bénéfice de 44,680,000 francs, auquel s'ajoute le report à nouveau de 2,754,000 francs de l'exercice précédent.

Il a été distribué, aux 165,000 parts sociales, un dividende brut de 70 francs contre 40 francs brut l'année précédente, et aux actions de jouissance un dividende de 137,50 francs.

Malgré la forte dépression qui, depuis le dernier trimestre de l'année 1929, pèse sur le marché du verre à vitre, toutes les divisions de l'usine de Moll ont travaillé à plein rendement et la production a été entièrement écoulée.

D'autre part, la réalisation du programme d'extensions qui motiva la dernière augmentation de capital, s'est poursuivie normalement.

Les sociétés filiales ont fait preuve d'une activité pleinement satisfaisante et accusé des résultats qui leur ont permis d'ouvrir l'ère des dividendes.

VI. — INDUSTRIES CHIMIQUES.

Union Chimique Belge. — D'une manière générale, les résultats de l'activité industrielle et commerciale de cette Société, en 1929, ont été satisfaisants : le compte de profits et pertes, arrêté au 31 décembre 1929, a fait apparaître un bénéfice net de 59,500,000 francs.

On se rappelle que l'Union Chimique a absorbé en 1929 plusieurs Sociétés importantes ; en 1930, elle a réalisé le regroupement et la coordination de ces industries avec les siennes propres.

Tant en 1929 qu'en 1930, elle a amélioré ses fabrications existantes et créé de nouvelles branches d'activité. Signalons, parmi les plus importantes, l'usine de lithopone, établie à Wondelgem-lez-Gand.

L'Union Chimique a terminé, en 1929, les fours à coke et l'usine de sous-produits qu'elle érigeait pour compte de divers clients ; elle a entrepris depuis lors de nouveaux travaux, notamment la construction de fours à coke pour la **Société Anonyme Carbonisation Centrale** et pour les **Usines Gustave Boël**, et celle d'usines d'ammo-

niaque synthétique pour la **Société Carbochimique** et la **Société Anonyme pour la fabrication des Engrais Azotés (Safea)**.

L'Union Chimique a étendu ses relations au Congo et à l'étranger, d'une part en développant ses agences commerciales, d'autre part en augmentant sa participation dans la **Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga (Sogechim)** et en coopérant à la constitution de la **Société Générale d'Industries en Pologne** et de sa filiale, les **Établissements Chimiques Polono-Belges**.

L'Union Chimique s'efforce de coopérer dans son domaine à la réglementation de la production, élément primordial de la reprise des affaires. Dans cet ordre d'idées, elle vient de participer à la création du Cartel International de l'Azote.

Fabrique de Soie artificielle de Tubize. — Au cours de l'exercice 1930, cette Société a poursuivi son programme de transformation en développant la fabrication de soie viscose.

Dans ses nouvelles installations, presque entièrement terminées, la Société s'est attachée principalement à résoudre le problème des manipulations de la soie, en vue de l'amélioration de la qualité et de l'abaissement du prix de revient.

La crise qui, déjà en 1929, atteignait l'industrie de la soie artificielle a persisté. La Société traverse cependant cette crise sans grand dommage; grâce aux nombreux progrès réalisés dans ses fabrications, elle s'est maintenue sur tous ses anciens marchés en augmentant ses ventes et en réduisant en même temps ses stocks qui sont restés normaux.

La Société **Carbonisation Centrale** et la Société **Carbochimique** ont poursuivi l'exécution des importantes installations érigées à Tertre. Leur mise en marche aura lieu au cours du premier semestre de l'année 1931. Ces sociétés apporteront aux charbonnages qui s'y sont

intéressés un appui qui leur permettra de mieux soutenir la lutte contre la concurrence étrangère.

La Société Carbochimique, elle aussi, a participé à la constitution du cartel international de l'Azote dont le but est la réglementation de la production des engrais azotés.

La Métallo-Chimique. — Les résultats de l'exercice 1929-1930 ont été affectés par la baisse subite et considérable des cours du cuivre qui a atteint 40 p. c. pour la période du 15 avril au 30 juin 1930.

Les stocks ont subi de ce chef une dépréciation importante.

La production actuelle en sulfate de cuivre est d'environ 80 p. c. de la capacité totale des installations et le prix de revient peut être considéré comme favorable.

VII. — INDUSTRIES TEXTILES.

Linrière Gantoise. — Les transactions en filés de lin se sont considérablement ralenties en 1930 ; la crise générale qui a sévi dans les grands pays consommateurs de toiles et la mauvaise tenue de tous les marchés textiles ont incité les acheteurs à s'abstenir dans toute la mesure du possible.

Les affaires ne se sont traitées qu'à la faveur de concessions continuelles, qui ont amené bientôt les filés à des prix n'ayant plus guère de rapport avec le coût des matières premières. Le commerce du lin est cependant bien moins influencé par le jeu normal des lois économiques que par les mesures de concentration et les méthodes d'exportation du principal producteur, la Russie.

Les résultats de l'exercice se ressentiront forcément des conditions défavorables qui ont prévalu au cours de l'année.

Union Cotonnière. — Loin de s'atténuer, la contraction subie dès 1929 par l'industrie de la filature de coton, n'a fait que s'aggraver en 1930.

La consommation de la matière première a été inférieure à la production et les prix sont tombés de 50 p. c. par rapport à ceux de 1929. Les acheteurs de filés, en présence des risques que comportaient de gros achats, ont réduit ceux-ci au minimum. Au surplus, le marché des tissus est lui-même très peu actif, la dépression économique entraînant un ralentissement marqué des ventes tant en gros qu'en détail.

Les résultats obtenus par l'Union Cotonnière ont pâti très sensiblement de l'ensemble de ces circonstances défavorables.

Tissage La Flandre ». — Le chômage et la crise générale dans les textiles, signalés au dernier rapport, se sont accentués pendant l'exercice 1929-1930.

Les nouveaux genres fabriqués ont été complètement mis au point.

Les matières premières étant tombées à un niveau excessivement bas, il est à prévoir que la reprise des affaires n'est plus éloignée.

VIII. — NAVIGATION.

Toutes les sociétés dans lesquelles l'**Union Financière et Maritime** est intéressée ont eu, en 1929, une activité fructueuse qui se révèle dans les bilans qu'elles ont publiés.

Le compte de profits et pertes, pour 1930, de l'Union Financière et Maritime, se présentera donc dans des conditions favorables, les bénéfices dépassant largement ceux du premier exercice social.

L'activité pendant l'année écoulée des entreprises maritimes autorise à envisager avec optimisme les résultats du prochain exercice.

Compagnie Maritime Belge (Lloyd Royal). — L'exercice 1929 a permis, comme l'année précédente, de répartir un dividende net de 100 fr. par action.

En février 1930, la Compagnie a repris l'actif et le passif du Lloyd Royal Belge, et, à cette occasion, elle a modifié sa raison sociale et porté son capital de 115 à 165 millions de francs.

La flotte de la Compagnie Maritime Belge est actuellement composée de 6 paquebots ayant un tonnage brut global de 52,000 tonnes et de 36 cargo-boats d'une portée en lourd totale de 268,750 tonnes.

La Compagnie Maritime Belge dessert actuellement par ses lignes régulières les principaux ports d'Afrique, des deux Amériques et de l'Extrême-Orient.

Agence Maritime Internationale. — L'activité de cette Société est demeurée satisfaisante pendant l'exercice 1929. Les actions ont reçu un dividende net de 200 francs par titre.

L'Agence Maritime Internationale contrôle les deux sociétés suivantes :

Agence Belge de l'Est Africain. — Cette Société est établie à Dar-es-Salam, et, depuis le 1^{er} janvier, à Kigoma (Lac Tanganyika). Elle possède l'agence de diverses lignes de navigation régulières et assure le transit des marchandises provenant du Congo Belge ou qui y sont importées. Elle gère les concessions belges de Dar-es-Salam et de Kigoma en vertu d'un accord intervenu avec le Gouvernement.

East African Shipping Agency. — Le siège d'activité de cette Société est à Beira (Mozambique).

Elle représente plusieurs sociétés et lignes de navigation et s'occupe également du transit et de l'entreposage des marchandises.

Ship and General Stores Company. — Les affaires de cette entreprise de ravitaillement des navires suivent une progression constante.

Mercantile Marine Engineering and Graving Docks Company. — L'exercice 1929 a marqué de nouveaux progrès : après attribution d'une somme d'un million de francs au fonds de réserve, il a été réparti un dividende de 25 francs à chacune des 20,000 parts sociales anciennes et fr. 22.81 à chacune des parts sociales nouvelles créées en 1928 et libérées complètement au cours de l'année suivante.

Les deux cales sèches construites par la Société au Nord du port d'Anvers, près de l'écluse du Kruisschans, sont entrées en service au début de novembre 1930 : les bureaux et les nouveaux ateliers, construits à proximité de ces cales, sont terminés et on procède au montage de l'outillage. Le programme d'importants travaux que la Société s'est tracé en 1928 est donc à la veille d'être achevé.

L'exercice 1930 se présente dans des conditions très satisfaisantes.

Belgo-British Stevedoring Company. — Cette Société est spécialisée dans le chargement et le déchargement des navires : ses résultats financiers sont excellents.

Compagnie Soutière. — Cette Compagnie a pour objet principal la fourniture de charbons aux navires. Plusieurs armements importants, belges et étrangers, s'adressent régulièrement à elle pour leurs besoins en combustibles. Son activité est fructueuse.

Société Anonyme " Remorquage Letzer ". — Cette Société a conclu, avec la Société Anonyme de Remorquage à Hélice, une entente permettant de réduire les frais généraux des deux compagnies.

Les actions ont reçu, pour 1929, un dividende de 250 francs. Il a été distribué, à valoir sur les bénéfices de 1930, un dividende intérimaire de 100 francs par titre.

Société Anonyme de Remorquage à Hélice. — L'activité de cette Société est restée fructueuse en 1929.

Un dividende de 214 francs par titre a été payé aux actions.

IX. — INDUSTRIES DIVERSES.

La **Compagnie Immobilière de Belgique** continue à développer son activité, dans les limites de son objet social.

De nombreuses réalisations de terrains et d'immeubles bâtis ont été opérées dans des conditions avantageuses; d'autre part, les acquisitions de terrains qui ont été effectuées permettent d'en espérer de bons résultats.

La mise en valeur des terrains situés à l'ouest de Bruxelles et sur le territoire de la commune d'Uccle se poursuit normalement.

Les négociations entamées avec les Administrations Communales intéressées pour l'ouverture de nouvelles voies de communication et l'extension du réseau de voirie, se poursuivent dans de bonnes conditions et donnent l'espoir d'une solution favorable dans un avenir rapproché.

Les résultats de l'exercice écoulé sont très satisfaisants.

La **Société des Faubourgs de Bruxelles** (en liquidation) a continué la réalisation de son actif immobilier à des conditions qui lui donnent entière satisfaction. La liquidation pourra être terminée à bref délai.

Dans l'ensemble, les différentes sociétés dont les titres composent le portefeuille de l'**Union Financière et Industrielle Liégeoise** ont donné de bons résultats. La **Fabrique Nationale d'Armes de Guerre** a clôturé son exercice 1929-30 par un bénéfice de 14,980,000 fr. dont il y a lieu de se montrer satisfait, en raison de la vive concurrence que la crise a accentuée dans la vente des autos et motos. La Société a décidé de réserver ces bénéfices pour renforcer sa situation financière.

Depuis la clôture de l'exercice 1929-30, elle a reçu de gros ordres en armes et cartouches. Le Gouvernement belge a consacré la réputation des armes Browning en lui confiant, après des essais très sévères, une importante commande de fusils mitrailleurs. D'autre part, le département « sports » a mis sur le marché de nouveaux modèles destinés à élargir le cadre de sa clientèle.

Les **Usines à Cuivre et à Zinc** de Liège, la **Manufacture de Caoutchouc O. Englebert Fils & C^o**, dont l'usine d'Aix-la-Chapelle est entrée en activité, les **Papeteries Godin** et la Société des **Pieux Armés Frankignoul**, ont donné des résultats satisfaisants, de même que les **Poudreries Réunies de Belgique** : cette dernière entreprise a absorbé la **Société de Dynamite de Matagne**.

L'Union Financière a participé à la réorganisation du capital de la **Compagnie Belge des Mines, Minerais et Métaux**, rendue nécessaire en raison des pertes causées par la faiblesse persistante du marché du manganèse due notamment au dumping pratiqué par les Soviets.

Société de Merbes-Sprimont. — Les résultats de l'exercice clôturé le 30 juin 1930 ne s'écartent pas sensiblement des précédents : il en a été de même des dividendes distribués.

Au cours de cet exercice, la Société de Merbes-Sprimont a pris des participations dans la Société anonyme **Sablières de Fère-en-Tardenois**, dans la Société des **Etablissements Timsonet, Pastor-Bertrand et Gillet réunis**, à Andenne, et dans la **Société nouvelle des Carrières et Marbreries Devillers**.

Depuis le début de 1930, l'industrie marbrière ressent les effets de la crise générale, particulièrement en Italie et en Allemagne. Les résultats de Merbes-Sprimont sont cependant bénéficiaires.

Société Nationale pour l'Étude des Transports aériens (SNETA). — Les bénéfices de l'exercice 1929 ont permis la répartition d'un dividende de 5 p. c.

L'activité de la **Société Anonyme Belge de Constructions aéronautiques (SABCA)**, dont la SNETA possède la majorité du capital, a été satisfaisante pendant l'exercice 1930.

Les services de transport de la **Société Anonyme Belge d'exploitation de la Navigation aérienne (SABENA)**, tant métropolitains que coloniaux, ont continué de fonctionner avec la plus grande régularité. L'inauguration de la ligne Coquilhatville-Stanleyville est prochaine.

Une convention franco-belge, relative à l'organisation des transports aériens entre la Belgique et le Congo en passant par territoire français, a été conclue le 23 mai 1930. La SABENA pourra se mettre à l'œuvre aussitôt que le gouvernement français aura désigné la société concessionnaire avec laquelle elle aura à collaborer.

La **Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Photographie aérienne (SABEPA)** a réalisé les installations nécessaires à la restitution des photographies aériennes. Elle est dotée du matériel le plus perfectionné pour la confection de cartes, plans cadastraux, vues panoramiques, etc.

Société Raffinerie Tirlemontoise. — La situation difficile, déjà signalée, n'a cessé d'empirer : les résultats de l'année s'en sont ressentis et c'est grâce à la perfection de l'outillage que l'exercice se termine par un bénéfice.

Les initiatives prises en vue de résoudre la crise sucrière par une entente des pays exportateurs, se sont poursuivies. C'est ainsi qu'une récente conférence tenue à Bruxelles a réuni les représentants de tous les pays exportateurs du monde; les négociations ont finalement abouti à une entente générale dont l'importance est considérable pour l'avenir de l'industrie sucrière mondiale.

Une loi nouvelle a été votée en Belgique, dans le but de venir, cette année, en aide aux planteurs de betteraves.

X. — BANQUES. — ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT. ASSURANCES.

Banques Patronnées. — L'activité des Banques Patronnées ne s'est pas ralentie de toute l'année 1930. Le montant de leurs dépôts n'a cessé d'augmenter grâce à l'extension constante de leur clientèle.

Plusieurs Banques patronnées ont appelé la partie qui restait à verser sur leur capital; il en est résulté, pour l'ensemble de ces banques, une augmentation de leurs fonds propres d'environ 60 millions de francs.

Les Banques Patronnées ont mis à la disposition de l'industrie, du commerce et de l'agriculture belges des capitaux de plus en plus importants tout en renforçant leur liquidité; il convient de signaler tout spécialement la part prise par la **Banque d'Anvers** dans le financement des affaires de notre Métropole.

Les bénéfices réalisés permettront aux Banques Patronnées de rémunérer leur capital et de doter leurs réserves aussi largement que par le passé.

Le mouvement des opérations de l'**Union des Banques de Province** a atteint 69 1/2 milliards de francs contre 52 milliards de francs pour l'exercice précédent.

Le bénéfice réalisé a permis de distribuer un dividende de 7 p. c.

Les opérations des divers sièges de la **Banque Belge pour l'Étranger** ont été actives et fructueuses et les résultats des différents Établissements, dans le capital desquels la Banque est intéressée, sont restés très satisfaisants. Le dividende a été maintenu à 10 p. c. net.

Banque Italo-Belge. — Malgré la crise et les facteurs politiques et économiques défavorables, la Banque Italo-Belge a réalisé au 30 juin dernier des bénéfices satisfaisants. Ceux-ci se sont élevés à 20 millions de francs environ et ont permis, comme l'année dernière, la distribution d'un dividende de 12 p. c., une somme de 5 millions ayant été reportée à nouveau.

Les réserves atteignent le montant du capital, soit 100 millions.

Comme par le passé, le commerce et l'industrie belges ont trouvé chez la Banque Italo-Belge les concours nécessaires au financement de leurs exportations.

Banque du Congo Belge. — Le compte de profits et pertes solde au 30 juin 1930 par un bénéfice de 15.626.000 francs. Après les prélèvements statutaires et l'attribution au Trésor colonial de sa part dans les profits se montant à 7.199.000 francs, il a été réparti, comme l'année précédente, un dividende de 80 francs net par action, et 2.394.000 francs ont été versés au fonds de réserve.

Le montant des billets en circulation au 30 juin 1930 est de 187.822.000 francs, contre 166.124.000 francs à la fin de l'exercice précédent. L'encaisse-or (lingots et devises or) couvre cette circulation à raison de 44,82 p. c.

La Banque s'est efforcée d'atténuer les difficultés des entreprises congolaises en réduisant ses conditions d'affaires. Son taux d'escompte est actuellement de 5 p. c.

Banque Commerciale du Congo. — Le compte de profits et pertes au 30 juin 1930 solde par un bénéfice de 8,533,000 francs, contre 8,473,000 francs l'année précédente. Ce résultat permet la distribution d'un dividende net de 20 p. c. et une dotation de 1,475,000 francs au fonds de réserve.

Le commerce colonial continue à trouver auprès de la Banque tout l'appui compatible avec une saine dispensation du crédit.

Caisse Générale de Reports et de Dépôts. — Le bénéfice de l'exercice 1930 s'élève à 43,500,000 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale de répartir un dividende brut de 250 francs à l'action de 2,500 francs et de porter un montant de 3.000,000 de francs à la réserve.

Compagnie Financière et Industrielle de Belgique (Finabel). — Cette Société a réalisé, au cours de son premier exercice social, un bénéfice net de 32,035,000 francs qui lui a permis d'amortir entièrement ses frais de constitution et de distribuer un dividende de 60 francs par action de mille francs, tout en dotant la réserve légale de 1,449,000 francs et en reportant à nouveau un montant de 7,760,000 francs.

Crédit Foncier de Belgique. — Le marché des titres à revenu fixe s'étant sensiblement développé au cours de l'année 1930 et ce, malgré la diminution du taux de l'intérêt, le Crédit Foncier de Belgique a pu étendre encore son activité. De nombreux prêts pour construction de maisons d'habitation ont été accordés et, par ailleurs, la Société a consenti à des conditions intéressantes, des avances hypothécaires sur des terres et des constructions existantes.

Les résultats de l'exercice sont très satisfaisants et supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Société Belge de Crédit Maritime. — Crédit Maritime et Fluvial de Belgique. — Les opérations de prêts hypothécaires sur bateaux d'intérieur sont restées nombreuses pendant la plus grande partie de l'exercice. Durant les derniers mois de l'année, la crise économique a provoqué une diminution considérable du tonnage transporté et un arrêt presque complet de la construction de bateaux neufs ; les demandes d'emprunts se sont, de ce fait, fortement raréfiées.

Au début de 1930, comme il avait été prévu, le capital de la Société Belge de Crédit Maritime a été porté de 10 à 20 millions de francs, et celui du Crédit Maritime et Fluvial de Belgique, de 8 à 16 millions de francs; les deux Sociétés ont en outre émis, avec plein succès, des emprunts obligataires à court terme.

Les bénéfices de 1930 sont du même ordre que ceux de 1929.

Société Nationale de Crédit à l'Industrie. — Cette Société s'est efforcée comme précédemment de favoriser le développement des industries exportatrices. Son activité s'est accrue d'une manière appréciable.

Le bénéfice net au 31 décembre 1930 est supérieur à celui de l'exercice 1929; il sera proposé la répartition d'un dividende brut de 50 francs, soit 39 francs net.

Compagnie Belge d'Assurances Générales sur la Vie. — Cette Société a réalisé, durant l'exercice 1929, une production de 342 millions, supérieure de 69 millions à celle de l'exercice précédent et ses encaissements ont dépassé 113 millions de francs.

Après avoir porté 5,300,000 francs aux Provisions diverses, elle a accusé un bénéfice de fr. 5,186,000.

Les résultats de 1930 ne sont pas encore connus. Malgré la crise, cette Société annonce, pour ses assurances ordinaires, Vie et Accidents, un progrès notable, ses encaissements atteignant quelque 130 millions.

La Royale Belge. — En dépit des circonstances défavorables qui, au cours de 1930, ont sévi dans la plupart des entreprises industrielles et commerciales, les affaires de cette Société ont continué de se développer de manière très satisfaisante. La recette de primes, en toutes branches, qui était en 1929 de 95 millions, s'élèvera vraisemblablement à 115 millions pour 1930.

Compagnie d'Assurances « L'Urbaine ». — Nonobstant la dépression générale des affaires, la production s'est maintenue à un niveau per-

mettant de clôturer l'exercice avec un encaissement de 37 millions environ contre 31 1/2 millions en 1929.

Les sinistres, surtout dans la branche Automobile, ont constitué cette année encore une charge assez lourde, sans influencer défavorablement les résultats; ceux-ci, eu égard à la période que nous traversons, peuvent être considérés comme satisfaisants.

Compagnie Belge d'Assurance-Crédit. — Cette Société a commencé effectivement ses opérations le 1^{er} avril et a clôturé son premier exercice le 31 décembre 1930.

Malgré sa nouveauté en Belgique, cette branche d'assurance — qui vise à protéger les vendeurs contre les risques d'insolvabilité de leurs débiteurs — a rencontré un accueil encourageant, particulièrement auprès des industriels exportateurs.

La **Banque de l'Union Parisienne** n'a pas cessé d'accroître son activité en dépit des circonstances générales peu favorables. Les opérations de cet Etablissement se développent d'une façon constante et le bilan au 31 décembre 1930 fera ressortir des résultats au moins équivalents à ceux de 1929, qui avaient permis de répartir un dividende de 14 p. c., en augmentation de 1 p. c. sur celui de l'exercice précédent.

Banque Générale du Nord. — En dépit du ralentissement économique général et des difficultés de l'industrie textile dont l'importance dans l'activité du Nord de la France est considérable, le développement des affaires de cet Etablissement s'est poursuivi avec une parfaite régularité. La Banque a continué à apporter son concours aux affaires reposant sur des bases saines, exclusives de toute spéculation.

Il a été distribué pour l'exercice 1929 un dividende de 13 p. c.

aux actions, contre 12 p. c. précédemment. Les sommes versées à la réserve ont porté celle-ci à 56,400,000 francs, pour un capital de 100 millions de francs.

Société Hypothécaire Belge-Américaine. — Banque Hypothécaire Franco-Argentine. — L'activité de ces deux Sociétés hypothécaires reste satisfaisante.

La République Argentine traverse une crise économique due principalement aux récoltes de blé et de maïs, qui ont été déficitaires en 1929, et à la mauvaise orientation du marché international des céréales en 1930. En raison des événements, l'échange de monnaie-papier contre de l'or a dû être suspendu par la Caisse de Conversion ; il en est résulté pour le peso argentin, une notable dépréciation qui dépassait 25 p. c. en octobre et est encore d'environ 19 p. c. actuellement.

On peut toutefois espérer que ces difficultés ne seront que passagères.

La **Banque d'État du Maroc** a distribué pour l'exercice 1929 un dividende de 225 francs par action, supérieur de 25 francs à celui de l'exercice précédent. Son capital a été porté de 30,800,000 francs à 46,200,000 francs par prélèvement sur les réserves et création de 30,800 actions nouvelles de 500 francs qui ont été distribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes. Il est permis d'augurer favorablement du résultat de l'exercice 1930.

Le **Wiener Bank-Verein**, géré avec la prudence que comporte la situation actuelle, a fixé à 5 p. c. le dividende de l'exercice 1929. La Direction s'attache spécialement à maintenir une grande liquidité en vue de permettre à la Banque de profiter de conjonctures plus favorables dès qu'elles se présenteront.

Banque des Règlements Internationaux. — Cette Banque a été fondée en mai 1930, comme suite aux travaux des Experts du Plan

Young, dont elle constitue le mécanisme essentiel, en vue de la commercialisation de la dette allemande des Réparations.

Cependant, son activité ne se bornera pas à la mobilisation de cette dette et au rôle de mandataire des créanciers pour la réception et la distribution des annuités de réparations. Créée par les banques d'émission et soustraite à toute influence politique, elle est déjà un organisme permanent et actif de coopération entre ces banques. Cette coopération est appelée à s'étendre encore, la Banque des Règlements Internationaux devenant un organisme de compensation et de régulation des mouvements internationaux de capitaux.

Banque Commerciale Africaine. — L'assemblée générale du 26 juin 1930 a approuvé les comptes accusant un bénéfice de 5,629,000 francs, en augmentation de 585,000 francs sur celui de l'exercice précédent. Ce bénéfice a permis l'attribution d'un dividende brut de 8,5 p. c.

L'exercice 1930, en dépit du ralentissement des affaires, causé par la crise qui sévit aux colonies françaises comme ailleurs, donnera vraisemblablement des résultats satisfaisants.

Crédit foncier d'Extrême-Orient. — Les résultats de l'exercice 1929 ont permis la répartition des dividendes suivants, nets d'impôt :

Actions ordinaires	fr.	45. »
Parts de fondateur	»	1,300. »
Dixièmes de part de fondateur	»	130. »
Actions privilégiées	»	11.83

Malgré la guerre civile qui a sévi en Chine pendant l'année 1929, la Société a pu maintenir la situation acquise. Elle a continué à développer ses opérations hypothécaires et immobilières à Hongkong-Kowloon, à Singapore et dans la Concession Française de Shanghai. Les ventes de terrains ont laissé un bénéfice intéressant.

Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga (Sogechim). — Cette Société a été constituée en septembre 1929, au capital de 100 millions, dont 70 p. c. ont été appelés.

Elle fabrique l'acide sulfurique nécessaire à l'usine de leaching de l'Union Minière du Haut-Katanga; elle fait l'hydrolyse de l'huile de palme; elle a également construit et mis en exploitation une usine d'épuration d'eau par ozonisation, pour l'alimentation de l'agglomération urbaine de Panda-Likasi.

Toutes ces fabrications se poursuivent normalement.

Charbonnages de la Luena. — La production s'est développée favorablement en 1930; elle a dépassé 120,000 tonnes marquant un progrès de 20,000 tonnes environ, grâce à la mise en marche des installations de lavage, qui ont permis d'améliorer les produits, à la grande satisfaction de la clientèle locale : Union Minière du Haut-Katanga, Ciments du Katanga, Chemins de Fer du Katanga et des Grands Lacs.

L'exercice 1929 s'est clôturé par un bénéfice de 4,603,000 francs, dont 3 millions ont été affectés aux amortissements et le solde reporté à nouveau. Les bénéfices de 1930 sont en léger recul; les résultats ont, en effet, été mal influencés par des pluies d'une violence extraordinaire qui se sont, à diverses reprises, au début de l'année, abattues sur la région de Luena.

Exploitations diamantifères. — Les conditions peu favorables dans lesquelles le marché diamantaire se trouve, depuis plusieurs années déjà, se sont aggravées. La crise mondiale et les difficultés qu'elle a suscitées aux États-Unis, — principal client du marché anversois, — ont ralenti les achats et entraîné un chômage intermittent dans l'industrie de la taille.

On aurait pu craindre durant l'année une dépréciation excessive des pierres par l'arrivée sur le marché des diamants provenant des gisements

La Société s'est intéressée ou a augmenté ses participations dans les sociétés suivantes :

Société Générale des Forces Hydro-Électriques du Katanga (Sogefor),

Société Générale Africaine d'Électricité (Sogelec),

Société d'Exploitation Forestière au Kasai,

Syndicat d'Études du Travail Indigène,

Hirsch Kupfer und Messingwerke, A -G. (Allemagne).

Société Générale des Forces Hydro-Électriques du Katanga (Sogefor) — Cette Société a terminé en 1930 les travaux de captage des Chutes Cornet sur la Lufira et les installations permettant de livrer l'énergie électrique aux usines de l'Union Minière du Haut-Katanga à Panda.

La centrale des Chutes Cornet est équipée avec trois groupes turbo-alternateurs de 12.000 k.v.a. : la sous-station de départ 6.600/120.000 volts, la ligne de transport de force à 120.000 volts, ainsi que la sous-station d'arrivée à Panda ont été complètement montées.

Au début d'août, le premier groupe turbo-alternateur fut mis en service ; le second groupe a été mis en marche en septembre.

Indépendamment de ces installations, la Sogefor a construit et exploite des lignes de transport de force partant de Panda et alimentant Kambove (22 km.), Kakontwe (7 km.) et Luishia (40 km.).

Au cours de l'exercice, la Sogefor a porté son capital de 75 à 80 millions de francs et a constitué, en commun avec la Société d'Électricité et de Traction, une filiale : la **Société Générale Africaine d'Électricité (Sogelec)**, au capital de 80 millions de francs. Cette Société a pour objet principal la distribution de l'énergie électrique, et est devenue concessionnaire de la distribution de l'électricité à Elisabethville et à Likasi, à la suite d'accords conclus avec la **Société Coloniale d'Électricité.**

consenties par la Colonie et l'Auxilacs ainsi qu'à constituer les ressources nécessaires pour compléter le programme de premier établissement.

On prévoit que la production de l'année 1930 de la **Compagnie Minière des Grands Lacs Africains** sera à peu près égale à celle de 1929, qui fut de 1,045 kilogrammes d'or. Durant l'année écoulée, le personnel a été occupé surtout à des travaux de prospection ayant pour but d'orienter l'activité future de la Compagnie ; c'est la raison pour laquelle la production n'est pas en augmentation. D'importants travaux routiers ont également été exécutés, en collaboration avec l'Administration coloniale.

Le bénéfice de l'exercice 1929, qui dépasse 10 millions de francs, a servi en majeure partie à des amortissements et à augmenter le fonds de prévision. Le solde de 1,265,000 francs a été reporté à nouveau.

Union Minière du Haut-Katanga. — Le bénéfice net de l'Union Minière a été de 276 millions de francs pour l'exercice 1929 et a permis de distribuer un dividende brut de 300 francs aux actions de capital et de dividende et de 206 francs aux actions privilégiées tout en reportant à nouveau 31,700,000 francs.

Pour l'année 1930, la production totale de cuivre a été d'environ 140,000 tonnes. Elle a été ralentie à la fin de l'année, conformément aux accords avenus entre les principaux producteurs de cuivre en vue de proportionner la production du métal à la consommation ; on espère que cette entente permettra de stabiliser le prix du cuivre qui a subi en 1930 des fluctuations considérables, le cours de l'électrolytique ayant varié entre 45.0.0 et 84.0.0 livres sterling.

La production de cobalt a été d'environ 600 tonnes sous forme de métal et de sels divers ; celle du radium a été portée à 60 grammes, en vue de satisfaire aux demandes en radium des institutions scientifiques et médicales.

pour le compte du Gouvernement de la Colonie, ont été poussés avec la plus grande célérité. En attendant leur achèvement, des améliorations notables ont été apportées au service du port de Matadi. Le séjour des navires dans le Bas-Congo est, dès à présent, notablement réduit.

La Compagnie a consenti d'importants abaissements de tarif en faveur des produits coloniaux.

Les résultats de l'exercice 1929-1930 permettront de payer le premier dividende de cet exercice ainsi qu'un certain nombre de coupons arriérés.

La **Société Auxiliaire Industrielle et Financière de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains (Auxilacs)** a réalisé, pendant l'exercice 1929, un bénéfice net de 9,725,000 francs, provenant des revenus de son portefeuille et de ses dépôts en banque. Elle a réparti aux porteurs d'actions de fondateur et d'actions de capital respectivement 50 francs net et 27,15 fr. net, par titre, contre 45,20 fr. et 24,80 fr. pour l'exercice précédent.

La **Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains** a vu ses résultats défavorablement influencés par la crise commerciale ainsi que par une baisse exceptionnelle des eaux qui ont eu pour conséquence une réduction des transports. De plus, l'inondation de la ligne des Tanganyika Railways, a, pendant plusieurs mois, détourné du réseau des Grands Lacs, un certain tonnage de produits importés et exportés. Il en résulte que l'excédent des recettes d'exploitation sur les dépenses n'a été que de 7,000,000 de francs en 1929 contre 14,770,000 en 1928 et que le solde déficitaire accusé par le bilan atteint 18,034,000 francs contre 9,600,000 francs à fin 1928.

En 1930, la Compagnie a contracté un emprunt de 250 millions de francs en obligations 6 p. c., garanties par la Colonie. Le produit de cette émission est destiné à rembourser les avances qui ont été

c. — Ligne de Léopoldville à Port-Francqui.

La Société Léokadi est, ainsi qu'on le sait, concessionnaire de deux grandes voies ferrées, l'une de Léopoldville au Katanga et l'autre du Katanga à Dilolo (en jonction avec le chemin de fer du Benguela) d'où son nom de Société des chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo.

La ligne principale Léopoldville-Katanga est celle qui doit mettre le Katanga en communication avec notre port national de Matadi par une voie ferrée ininterrompue depuis Matadi jusqu'au Katanga; elle est d'une importance capitale pour l'avenir de la Colonie.

Pour l'achever, il reste à relier par voie ferrée Léopoldville à Port Francqui (terminus actuel de la ligne venant du Katanga).

Ainsi que nous l'avons signalé l'an dernier, M. le Ministre des Colonies a autorisé les études de ce chemin de fer d'environ 800 kilomètres de longueur. Les études préliminaires sont en voie d'achèvement.

Compagnie du Chemin de fer du Congo. — La construction du nouveau chemin de fer a marqué de grands progrès au cours de l'année 1930. La partie qui est actuellement en service dépasse 300 kilomètres. L'allure des travaux fait espérer que les terrassements seront terminés en 1931 et que la ligne pourra, en 1932, être entièrement exploitée à l'écartement définitif.

La mise en service de divers tronçons de la nouvelle ligne a permis de porter la capacité de transport, à la montée, à 21,000 tonnes par mois à partir du 1^{er} septembre 1930. Les trains lourds de marchandises circulent du kilomètre 75 jusque Léopoldville. Les trains de voyageurs font dès à présent le trajet complet en une journée. Ils sont composés, à partir du kilomètre 75, de matériel neuf et comprennent des voitures-restaurants qui sont desservies par la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Les travaux des ports de Matadi et d'Ango, que la Compagnie exécute

La crise économique mondiale a sa répercussion sur les résultats d'exploitation du chemin de fer, qui laissent néanmoins une marge de bénéfice très satisfaisante.

2°) Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo.

a) Ligne de Port-Francqui à Bukama.

Cette ligne, longue de 1,123 kilomètres, prolonge le chemin de fer du Katanga, à travers le Lomami et le Kasai, jusqu'au port fluvial de Port-Francqui.

Les résultats de l'exercice 1929, qui ne comportait que dix mois et demi d'exploitation normale, ont été bons. Grâce au tonnage de cuivre que l'Union Minière a fait transporter, par cette voie, vers Matadi, les recettes nettes d'exploitation ont permis à la Société Léokadi de payer — sans devoir faire appel à la garantie d'intérêt de la Colonie — le dividende de 7 p. c. au capital actions privilégiées, engagé au 31 décembre 1929 dans la ligne Port-Francqui à Bukama.

Pour l'exercice 1930, les résultats d'exploitation sont satisfaisants.

Le trafic du Katanga requérant une rapidité de transport d'autant plus grande que les distances sont plus importantes, des dispositions ont été prises de commun accord avec tous les intéressés afin d'accélérer l'acheminement des marchandises à destination du Katanga par la voie nationale et de l'attirer ainsi vers cette voie.

b) Ligne de jonction du Chemin de fer du Katanga au Chemin de fer du Benguela.

Les travaux de construction de cette ligne de 522 kilomètres ont été menés d'une façon remarquable; la jonction de la voie venant du port de Lobito avec celle du chemin de fer du Katanga est en ce moment réalisée vingt-sept mois après le début des travaux.

L'ouverture de la ligne entière à l'exploitation aura vraisemblablement lieu dans le courant du premier semestre de cette année.

cette progression s'accroîtra pendant la période 1930-1939 ; pour l'année 1929, la valeur des exportations s'est, en effet, élevée à 1,400 millions de francs.

L'énergie au travail est un des traits caractéristiques de notre race. Elle ne cesse ni d'espérer, ni de tenter, ni d'entreprendre, même dans les moments les plus difficiles et elle sort toujours grandie et plus forte des épreuves qu'elle subit.

Il est réconfortant de constater que ce même état d'esprit se manifeste, en ce moment, au Congo, au plus fort de la crise dont il souffre.

Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

— Nous rappelons que cette Compagnie est chargée de la construction et de l'exploitation des lignes de chemins de fer concédées à la Compagnie du Chemin de fer du Katanga et à la Société des Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo.

1° Chemin de fer du Katanga.

La ligne de chemin de fer concédée à cette Compagnie s'étend de la frontière rhodésienne (Sud du Katanga) à Bukama sur le Lualaba navigable. Sa longueur est passée de 802 kilomètres à 861 kilomètres, y compris les embranchements, par suite de la reprise du raccordement reliant la ligne principale aux Chutes Cornet où se trouve installée la centrale hydroélectrique de la Sogefor.

Les résultats d'exploitation de 1929 ont permis à cette Compagnie de répartir à ses actions privilégiées un dividende net de 54.30 francs (contre 50.15 francs pour l'exercice 1928) et net 12.12 francs à ses 1,800,000 actions ordinaires (contre 25.94 francs à 600,000 actions ordinaires, pour l'exercice 1928).

Le trafic de l'année 1929 est comparé à celui de l'année 1928 dans le tableau ci-dessous :

	1929	1928
Nombre de voyageurs transportés. . . .	121,753	117,643
Tonnage total de marchandises transportées	3,459,000 T.	3,156,000 T.

- b) l'augmentation de la production des Ciments du Katanga, dont une partie peut être exportée en Rhodésie du Nord;
- c) l'achèvement du port public et celui de la Cité à Léopoldville, installations tenant largement compte des besoins futurs du trafic;
- d) la continuation des grands travaux publics : la liaison ferrée Katanga-Benguela; la mise à grande section du Chemin de fer du Congo; l'extension du réseau vicinal de l'Uele; la construction du Chemin de fer du Kivu; les travaux de port à Matadi, Boma, Port-Francqui, Coquilhatville, Albertville, Uvira, etc. ; les études d'un port d'escale à Banana, etc.

Les investissements de capitaux au Congo se sont ralentis, mais non point arrêtés. Dans le courant de l'année 1930, il a été placé 725 millions de francs dans les affaires coloniales, dont 250 millions pour créer des entreprises nouvelles, 150 millions pour augmenter le capital de sociétés existantes et 325 millions sous forme d'emprunts obligations.

Les capitaux investis ont été rétribués, en 1930, par plus de 500 millions, sous forme de dividendes; une soixantaine de millions de francs ont été payés, en outre, par diverses sociétés, à titre d'intérêts de leurs emprunts.

* * *

L'histoire de la Colonie montre que malgré les conjonctures économiques parfois défavorables, la mise en valeur du Congo suit une ligne ascendante.

Depuis l'année 1890, qui peut être considérée comme le début de la colonisation, jusqu'à ce jour, le Congo a produit et exporté pour plus de 20 milliards de nos francs actuels. Les périodes 1890-1899, 1900-1909, 1910-1919 et 1920-1929 accusent respectivement une exportation annuelle moyenne de 91 millions, 364 millions, 630 millions et 1,050 millions de francs.

D'une décade à l'autre, les exportations moyennes annuelles ont donc augmenté de 280 à 420 millions de francs et on peut escompter que

Le Gouvernement de la Colonie a fort bien compris que les entreprises coloniales doivent être soutenues dans les conjonctures actuelles et il n'a pas ménagé ses efforts à cet égard ; la suppression des droits de sortie sur les produits végétaux et la réduction de certaines taxes ont soulagé l'industrie et le commerce. De leur côté, les organismes de transport, en abaissant leurs tarifs (baisse qui, pour certaines matières, atteint jusque 50 p. c. du taux normal de transport) ont aidé fortement l'économie coloniale.

Toutefois, cette intervention des pouvoirs publics de la Colonie ne suffit pas. Il leur incombe de veiller en outre à ce que les dépenses administratives soient comprimées très étroitement, afin de réduire les charges que le budget impose aux sociétés coloniales et aux indigènes. Si ces compressions s'avéraient insuffisantes, en laissant perpétuer le déficit budgétaire, il conviendrait peut-être de renoncer à une politique financière pratiquée depuis l'annexion et qui veut que le Congo se suffise à lui-même ; l'expérience d'autres nations coloniales montre d'ailleurs que pareille politique ne peut être maintenue.

Le moment semble venu de mettre cette question à l'étude. Dès à présent, il est permis de constater que la place importante occupée par le Congo dans l'économie belge justifie la prise en charge par le budget métropolitain, non seulement des dépenses de souveraineté de la Colonie, mais encore d'une part importante de ses dépenses d'ordre social, scientifique et philanthropique.

* * *

L'équipement économique s'est poursuivi avec énergie.

Rappelons brièvement les principaux événements qui ont marqué l'année 1930 :

- a) la mise en marche d'une centrale hydro-électrique aux Chutes Cornet, comportant trois unités de 12,000 k. v. a. chacune ; l'achèvement d'une deuxième centrale de 1,000 kw. aux mines d'or de Kilo-Moto ;

Depuis un an, la valeur de l'argent métal, qui exerce sur les bénéfices de cette entreprise une influence appréciable, a diminué sensiblement. L'administration s'est efforcée, notamment par des conversions de monnaies à des taux favorables, d'éviter les effets de cette baisse.

XI. — ENTREPRISES COLONIALES.

Durant l'année 1931, les prix des produits exportés de la Colonie ont subi une nouvelle baisse qui a aggravé le malaise dont les affaires congolaises souffrent depuis l'an dernier.

Cette baisse nouvelle a déprécié les produits par rapport aux prix pratiqués en 1929 dans des proportions variant de 15 à 45 p. c. Aussi, bon nombre de matières premières ont-elles été traitées, dans le courant du dernier trimestre de l'exercice écoulé, à des cours sensiblement inférieurs aux cours les plus bas pratiqués avant la guerre.

Pareille situation appelle, à plus ou moins longue échéance, une réaction. Au niveau atteint par les prix de la plupart des produits exportés du Congo, la consommation devra en fin de compte se réveiller.

En attendant, les sociétés ont été amenées à prendre des mesures énergiques pour abaisser le prix de revient de leur production : réduction du personnel blanc et prolongation de la durée du contrat d'engagement; utilisation plus rationnelle du personnel indigène; arrêt de toutes dépenses d'immobilisation non productives; suppression d'établissements commerciaux en surnombre et réalisation d'ententes et d'accords pour assurer une gestion plus économique.

Une politique semblable, visant à la plus stricte économie, permettra aux sociétés sagement constituées de franchir sans encombre le cap des difficultés actuelles. Quant aux autres, créées hâtivement, sans étude suffisante, elles sont inévitablement destinées à végéter ou à disparaître; un certain nombre d'entre elles, d'ailleurs, sont déjà entrées en liquidation.

nouvellement découverts en Afrique du Sud. Ce danger est écarté grâce aux arrangements conclus par le Syndicat du Diamant de Londres, qui contrôle aujourd'hui la totalité des ventes des sociétés productrices et du Gouvernement Sud-Africain. Les Sociétés diamantifères du bassin du Kasai pourront attendre ainsi, avec confiance, le retour de conjonctures économiques plus favorables; grâce aux accords qui existent entre elles et le Syndicat et qui viennent d'être prorogés pour une nouvelle période de trois ans, elles pourront, en effet, continuer, comme par le passé, à écouler leurs productions dans des conditions satisfaisantes.

Société Internationale Forestière et Minière du Congo " Forminière ". — La production de 1930 sera du même ordre que celle de 1929, c'est-à-dire d'environ 325,000 carats.

L'effectif des travailleurs des sociétés diamantifères au Kasai s'est maintenu à 25,000 hommes environ. Cette main-d'œuvre est très stable : on constate avec satisfaction que, grâce aux efforts du service médical de ces entreprises, la maladie du sommeil est en forte décroissance dans les régions où ces Sociétés exercent leur activité.

Le dividende réparti pour 1929 par la Forminière a été le même que celui réparti pour 1928, soit 395 francs brut aux actions de capital et 365 francs brut aux actions de dividende; la redevance versée au Gouvernement de la Colonie s'est élevée à 12,160,000 francs.

La **Société Minière de la Tèle**, filiale de la Forminière, a extrait environ 450 kilogrammes d'or de ses mines et de celles de la **Société Minière de l'Aruwimi-Ituri**, dont elle assure l'entreprise.

Une autre filiale de la Forminière, la **Société Forestière et Commerciale du Congo Belge**, a terminé la mise au point de ses installations industrielles.

La **Société d'Élevage et de Culture au Congo Belge** est en plein développement et a porté son capital de 25 à 40 millions de francs. Son cheptel comprend 23,000 têtes de bétail. Elle a conclu des ententes

avec différentes autres entreprises congolaises d'élevage dont elle assume la gestion.

Société Minière du Bécéka. — La mise en marche d'une importante installation mécanique, actionnée par une centrale électrique, a permis d'augmenter la production de diamants boart (contenant 10 p. c. de pierres de joaillerie), qui a passé de 1,400,000 carats en 1929 à 1,800.000 carats en 1930.

Après attribution d'une redevance de 9 millions de francs à la Colonie, il a été distribué un dividende identique à celui de l'année précédente, soit 207,50 fr. net aux actions de capital et 181,75 fr. net aux actions de dividende.

L'exploitation en commun des concessions de la **Société Minière du Kasai**, de la **Société Minière du Luebo** et de la **Société Minière de la Lueta** a produit, en 1930, environ 210,000 carats contre 178,551 carats en 1929.

Pour l'exercice 1929, il a été versé à la Colonie, par l'ensemble des trois Sociétés, une redevance totale de 2,770,000 francs et il a été réparti les dividendes bruts ci-après :

185 francs aux actions entièrement libérées de la Société Minière du Kasai;

65 francs aux actions entièrement libérées de la Société Minière du Luebo;

fr. 7,50 aux actions d'une valeur nominale de 500 francs, mais libérées de 100 francs seulement, de la Société Minière de la Lueta.

La **Compagnie des Diamants de l'Angola** a réparti, pour l'exercice 1929, à ses actionnaires un dividende de 5 p. c. soit 1 shilling. En juillet dernier, elle a distribué un dividende intérimaire de 1 sh., à valoir sur les résultats de l'exercice 1930.

La production s'est maintenue au niveau de celle de l'année précédente, soit environ 310.000 carats.

La Compagnie vient de proroger, pour une nouvelle durée de trois ans, les arrangements qu'elle avait conclus avec le Syndicat du Diamant de Londres et qui lui assurent l'écoulement de sa production dans des conditions que l'on peut considérer comme satisfaisantes, vu l'état actuel du marché des pierres.

Société des Mines d'Or de Kilo-Moto. — Cette Société a réalisé en 1929 un bénéfice net de 19.469.000 francs, qui lui a permis de répartir un dividende brut de frs. 42,96 aux actions privilégiées, frs. 12,96 aux actions de jouissance et frs. 5,- aux parts bénéficiaires, une somme de 7.778.000 frs. ayant été attribuée aux 200.000 parts sociales détenues par le Trésor Colonial.

La production, qui est en progrès notable, a été de 4.513 kgs. en 1930 contre 4.000 kgs. en 1929 et 3.400 kgs. en 1928.

Les moyens financiers de la Société étant insuffisants pour exécuter complètement le programme qu'elle s'est tracé et visant à une production annuelle de 5.000 kgs. d'or, elle a été amenée à contracter un nouvel emprunt obligataire de 50 millions de francs.

La **Société des Mines d'Étain du Ruanda-Urundi (Miné-tain)** a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 1930, mais comme elle est encore en période d'installation, elle n'établira probablement pas de compte de profits et pertes.

Le marché de l'étain traverse actuellement une crise telle que la plupart des producteurs de ce métal se trouvent momentanément dans l'impossibilité d'exploiter leurs gisements d'une façon rémunératrice.

Devant cette situation, la Société a décidé de suspendre ses essais d'exploitation au cours desquels elle a extrait 330 tonnes de cassitérite et de consacrer jusqu'à nouvel ordre son activité à préparer les

travaux pour l'avenir : achèvement de la prospection des régions qui paraissent les plus intéressantes, évaluation des gisements et constructions de routes.

Société de Colonisation agricole au Mayumbe. — La production de cette Société est en progression. Les prévisions pour 1930 sont de :

Huile de palme (plantation)	1,000 tonnes
Amandes palmistes usinées	700 »
Cacao	275 »

Une quatrième installation mécanique pour le traitement de l'huile de palme est en voie d'installation à Ganda Sundi.

Le solde bénéficiaire de 1929, soit 797,000 francs, a été reporté à nouveau.

Compagnie Cotonnière Congolaise. — La culture du coton progresse régulièrement au Congo Belge, surtout dans les Uele. Alors que les achats aux indigènes ne représentaient, en coton-fibres, que 3,600 tonnes en 1928 et 3,925 tonnes en 1929, la Compagnie Cotonnière a acheté un total de 5,000 tonnes environ pendant la campagne 1930. Si on ajoute à ce chiffre celui des deux filiales : la **Société Cotonnière du Nepoko** et les **Etablissements Puppa et Sabbe** comportant 1,700 tonnes de coton-fibres, la production totale du groupe de la Cotonco ressort à 6,700 tonnes de coton-fibres, représentant les deux tiers de la récolte totale du coton congolais.

Les mesures prises par le Gouvernement et les organismes de transport, jointes à la compression [des dépenses d'exploitation, permettront à l'industrie cotonnière du Congo de s'adapter aux prix anormalement bas pratiqués actuellement sur les marchés.

Des démarches sont entreprises auprès des Gouvernements des Colo-

nies où travaillent les Sociétés-amies de la Compagnie Cotonnière Congolaise, en vue d'obtenir des dispositions susceptibles d'alléger le prix de revient de ces Sociétés.

Le bénéfice net de l'exercice 1929, après amortissements, ressort à fr. 1,611,000 et a été reporté à nouveau.

L'**Intertropical-Comfina** a réalisé en 1929 un bénéfice net de 11,186,000 francs. Dans ce résultat, le bénéfice commercial intervient pour environ 9 millions de francs contre 14,862,000 en 1928. Cette régression est due à la crise générale des affaires.

La Société a envoyé en Afrique plusieurs missions qui ont pris sur place, avec les directeurs locaux, les mesures propres à assurer la consolidation et le développement de l'entreprise.

Les filiales ont poursuivi normalement leur activité.

La **Société du Haut-Uélé et du Nil**, notamment, dont le capital est de 25 millions, a clôturé son bilan de l'exercice 1929 par un bénéfice net de 7,154,000 francs, bien que les opérations en Abyssinie aient été entravées, d'une part, par la chute de 50 p. c. du prix du café et, d'autre part, par la baisse du thaler qui est la monnaie du pays.

Société des Minoteries du Katanga. — La mise en marche des installations a été effectuée fin de l'année 1929, assurant ainsi l'approvisionnement, à partir de 1930, des principaux organismes du Katanga en farine de toute première qualité pour l'alimentation de leurs travailleurs.

Les ventes aux tiers (commerçants, entrepreneurs) se développent lentement, mais de façon continue.

Les résultats du premier exercice social, qui s'est clôturé le 31 décembre 1930, s'annoncent comme devant être favorables.

Société Africaine de Construction. — Grâce à l'impulsion que l'augmentation notable des effectifs de travailleurs a permis de donner

aux travaux de transformation du chemin de fer de Matadi à Léopoldville, ces travaux seront menés à bonne fin et terminés dans les délais prévus.

Le mouvement des terres réalisé à ce jour pour la construction de la nouvelle ligne dépasse treize millions de mètres cubes.

En vue de réduire au minimum les besoins en main-d'œuvre, la Société a envoyé en Afrique un matériel neuf considérable dont le coût a dépassé vingt millions de francs. La bonne marche de cette importante entreprise a néanmoins nécessité la présence sur les chantiers de quelque dix mille travailleurs indigènes.

Les entreprises de construction d'un réseau routier dans le Ruanda-Urundi et du Chemin de fer Tanganyika-Kivu, dans lesquelles la Société est intéressée, se poursuivent normalement.

Le dividende de l'exercice 1929 a été fixé, comme précédemment, à 10 p. c. du capital versé.

Les nombreuses maisons d'habitation édifiées par la **Compagnie Foncière du Katanga** au cours des exercices antérieurs, tant à Elisabethville qu'à Likasi, ont contribué dans une très large mesure à la solution du problème du logement du Katanga. Aussi, l'activité de la Compagnie dans la branche construction s'est-elle graduellement ralentie, d'autant plus que la crise économique a imposé aux diverses entreprises des réductions importantes de personnel.

La Compagnie est parvenue, malgré l'état peu brillant des affaires au Katanga, à assurer pendant tout l'exercice, la location ininterrompue de la presque totalité de ses immeubles de rapport.

Les résultats bénéficiaires de l'exercice 1929, qui se sont élevés à 4,184,000 francs contre 2,122,000 francs en 1928, ont permis d'allouer au capital privilégié un dividende de 7 p. c. et aux actions ordinaires un dividende de 6 p. c.

Les prévisions bénéficiaires pour l'exercice 1930 sont satisfaisantes.

Comité National du Kivu. — Cet organisme a publié son premier compte de résultats le 31 décembre 1929. Les recettes, s'élevant à 4.500,000 francs — et constituées principalement par les intérêts sur les dépôts en banques, — ont été absorbées par les frais généraux et les amortissements.

Par suite de modifications apportées aux limites des territoires qui lui sont concédés, le Comité a englobé entièrement dans son domaine le District du Kivu, dont les hauts plateaux conviennent particulièrement à la colonisation et à l'élevage. D'autre part, la Colonie a repris pour son compte tous les travaux se rapportant aux grandes voies de communication; le Comité poursuit la construction du réseau secondaire. Un port provisoire est exploité à Uvira; le port définitif pourra vraisemblablement être livré au trafic vers le début de l'année 1931. Deux autres ports seront aménagés aux extrémités Nord et Sud du Lac Kivu, sur lequel le Comité assure le service de navigation et, à cet effet, un vapeur et trois barges de 100 tonnes sont en montage.

Les travaux de prospection ont amené la découverte de plusieurs gisements de cassitérite et d'alluvions aurifères.

Certaines zones (Sake, Masisi et Lacs Mokotos) ont été ouvertes à la petite colonisation.

La **Société Immobilière au Kivu (S. I. M. A. K.)** s'occupe particulièrement de l'aménagement des centres urbains de Costermansville et Uvira.

La **Société Auxiliaire Agricole du Kivu (S. A. A. K.)** a clôturé l'exercice 1929 par un bénéfice de 480,000 francs qui a été entièrement consacré à des amortissements. Dans le courant de l'exercice, elle a augmenté son capital de 4,000,000 de francs.

La **Société des Chemins de fer au Kivu (C. E. F. A. K. I.)** a porté son capital de 50,000,000 à 120,000,000 de francs.

La construction de la première section Uvira-Kamaniola (90 km.) est en cours et on prévoit son achèvement pour le second semestre de

1931. Quant au tracé Kamaniola-Lac Kivu, la nature particulièrement tourmentée du terrain rendra la construction extrêmement onéreuse et difficile.

Le Comité National du Kivu a participé à la constitution du **Syndicat d'Études du Travail Indigène (S. E. T. I.)** qui recrute au Ruanda-Urundi les travailleurs nécessaires aux besoins du Comité, des entreprises de travaux publics et de l'industrie privée. Afin de peupler certaines régions désertes, il s'efforce de fixer définitivement au Kivu les familles émigrées, qui dans leur territoire d'origine, risquent de souffrir tous les ans de la famine.

Le bilan pour l'exercice 1929, de la **Compagnie du Katanga** s'est soldé par un bénéfice de 17,966,000 francs; il a été distribué, comme l'année précédente, un dividende brut de 749 francs aux actions privilégiées et 642 francs aux actions ordinaires.

La Compagnie a touché une quote-part de 16 millions de francs dans les bénéfices du Comité spécial du Katanga, dont les comptes au 31 décembre 1929 ont été clôturés par un solde favorable de 49,970,000 francs. Le montant des bénéfices immobilisés par cet organisme dans la Colonie dépasse, à cette date, 130 millions de francs.

Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie.

— La Compagnie a provoqué l'établissement, entre les sociétés qu'elle patronne, d'ententes et de communautés d'intérêts, en vue d'accroître le rendement de leurs affaires et d'éviter les effets néfastes d'une concurrence excessive.

Le portefeuille, qui est repris pour 145,165,000 francs au bilan de l'exercice 1929-1930, accuse une augmentation de 26 millions de francs. Indépendamment des opérations de souscriptions et d'achats de titres auxquelles elle a participé pour un montant important pendant l'exercice écoulé, la Compagnie est intervenue à la constitution de plusieurs sociétés

coloniales, parmi lesquelles la **Société des Grands Elevages Congolais** et la **Société des Grandes Boulangeries Africaines**.

Le bilan, arrêté au 30 juin 1930, fait apparaître un bénéfice net de 13,612,000 francs, qui a permis de répartir un dividende brut de 90 francs aux 120,000 actions de capital.

Nous donnons ci-après des renseignements sur la marche des principales affaires du portefeuille de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie.

Société Belge Industrielle et Minière du Katanga (Simkat). — L'activité minière de cette Société est fortement réduite par suite du décret fermant le Katanga aux recherches minières et par suite des cours déprimés de l'étain. Dès que le prix de ce métal sera redevenu normal, la Simkat reprendra rang parmi les producteurs d'étain du Katanga. Le four électrique à fonte établi à Lubudi pour le compte de sa filiale la Sermikat, fonctionne de manière satisfaisante, mais les débouchés sont encore peu importants.

La Société a réalisé en 1929 un bénéfice de 2,470,000 francs, provenant principalement du revenu de son portefeuille. Elle a distribué fr. 10.36 net aux actions de capital et fr. 12.45 net aux actions de dividende.

Compagnie Immobilière du Congo. — Cette Société a réalisé, à des conditions avantageuses, des opérations foncières à Léopoldville. L'activité du département des prêts hypothécaires, inauguré en juillet 1929, s'est développée modérément ; les circonstances actuelles commandent la prudence dans cette branche d'activité. Le programme de constructions, entrepris en 1929, est en voie d'achèvement. L'installation de la marbrerie de Lukala est terminée et la mise en exploitation des gisements a commencé en septembre 1930.

Le bilan du deuxième exercice social accuse un bénéfice net de 448,000 francs pour un capital de 25 millions de francs.

Ciments du Katanga. — La situation de cette Société reste très prospère. A côté d'un capital nominal de 15,000,000 de francs, elle a actuellement des réserves se montant à un total de 21,500,000 fr. Pendant l'exercice 1929, elle a réalisé un bénéfice net de 14,886,000 francs, amortissements déduits, et distribué un dividende de 250 francs net.

Les résultats de l'exercice 1930 seront comparables à ceux de 1929.

Ciments du Congo. — L'agrandissement de l'usine se poursuit conformément aux prévisions. Les travaux seront terminés à la fin du premier semestre 1931. La qualité du ciment continue à donner entière satisfaction.

Les résultats de 1929 ont donné un bénéfice net de 2,412,000 fr.

Malgré la crise, la production a augmenté en 1930 de 20 p. c. et les ventes se sont accrues de 14 p. c. pendant les 11 premiers mois de 1930 par rapport aux 11 premiers mois de 1929.

Les résultats du premier semestre de 1930 se présentent favorablement et font prévoir pour l'année entière des bénéfices sensiblement supérieurs à ceux de 1929.

Société d'Entreprises de Travaux en Béton au Katanga (Trabeka). — Cette Société a étendu largement son activité. Elle a installé deux nouveaux sièges, l'un à Albertville, l'autre à Mufulira (Rhodésie); ce dernier a pris rapidement un développement considérable. L'usine de fibrociment donne d'excellents résultats. La Société a réalisé en 1929 un bénéfice net de 8,344,000 francs et distribué aux actions un dividende de 150 francs net.

Les résultats de l'exercice 1930 seront également très satisfaisants.

Compagnie Citas. — Le bilan de 1929 se solde par un bénéfice de fr. 4,510,000, dont 510,000 francs ont été consacrés aux amortissements et 4 million de francs ont été reportés à nouveau.

Bien qu'ayant été entravé par les travaux d'achèvement du port, au cours

du premier semestre de l'exercice 1930, le trafic accuse un développement très sensible. Il s'est élevé à 168,000 tonnes pour les neuf premiers mois de l'année 1930 contre 113,000 tonnes pour la période correspondante de 1929.

Les bénéfices d'exploitation pour ces neuf premiers mois s'élèvent à 1,164,000 francs contre fr. 457,000 pour la période correspondante de 1929.

La Compagnie a acheté au Gouvernement un terrain de 1 1/2 hectare, qui a redressé avantageusement les limites de son domaine et donné à celui-ci une plus-value considérable.

Elle continue à assurer le transit du cuivre de l'Union Minière.

Société belge pour le Commerce du Haut-Congo. — Le bénéfice net de l'exercice 1929 s'élève, après de larges amortissements avant bilan, à 2,287,000 francs consacrés à certains amortissements complémentaires, un million étant reporté à nouveau.

En raison de la crise, l'activité du service commercial de la Société marque un fléchissement, mais la compression des dépenses et une réorganisation des services d'Afrique ont permis de la maintenir en bénéfices.

Les principaux efforts de la Société portent sur le développement et l'organisation de ses départements industriel et agricole.

L'équipement industriel du poste de Wangata est terminé et comporte : un atelier mécanique, un chantier naval et slip, doté d'un outillage perfectionné, une menuiserie mécanique, une savonnerie et une rizerie en plein rendement, une centrale électrique actionnant toutes les machines de ces diverses industries.

L'effort du département agricole a été concentré sur la création de palmeraies. Trois plantations d'élaïs sélectionnés progressent normalement.

Compagnie des Produits du Congo. — La Société exploite au Mayumbe et dans le Bas-Congo trois usines pour l'extraction de l'huile de palme ainsi que des plantations de palmiers, de cacaoyers et de caféiers.

Les efforts déployés pour adapter les méthodes d'exploitation à la situation créée par le fléchissement des cours des produits sur les marchés européens et américains, et notamment les mesures prises en vue de la compression des dépenses et de l'augmentation du rendement des usines, ont donné des résultats encourageants.

De sensibles progrès ont été constatés dans la section d'élevage, tant au point de vue de l'état sanitaire des troupeaux que de l'augmentation de leurs effectifs, lesquels dépassent actuellement 4,000 têtes de bétail amélioré.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1929 s'élève à 1,399,000 francs et a été affecté aux amortissements et au report à nouveau.

Compagnie Commerciale et Agricole d'Alimentation du Bas-Congo (A. B. C.). — Les résultats de l'exercice 1929 accusent un bénéfice de 640,000 francs contre 431,000 francs en 1928.

Il a été consacré 567,000 francs aux amortissements.

La construction du nouvel hôtel de Léopoldville se poursuit activement. La mise en exploitation pourra se faire en avril.

Le bénéfice pour les six premiers mois de l'exercice en cours est satisfaisant et s'élève à 600,000 francs environ.

Société des Frigorifères du Congo. — L'entrepôt frigorifique de Matadi a été achevé dans les délais prévus; l'exploitation a commencé au mois de juin 1930.

Les opérations commerciales se développent normalement et les résultats obtenus à ce jour sont encourageants.

L'activité de la Société, qui s'exerce principalement à Boma, Matadi et Léopoldville, sera étendue prochainement à Coquilhatville.

Compagnie du Lomami et du Lualaba. — Le bilan au 30 juin 1929 solde par un bénéfice de 2,437,000 francs. Il a permis d'attribuer 6 p. e. aux actions de capital et de reporter à nouveau 1,452,000 francs.

La Société continue la réalisation de son programme agricole et industriel.

Au 31 août 1930, 1,750 hectares étaient plantés, 1,065 hectares de forêts étaient abattus et le terrain était aménagé pour la plantation.

Le matériel nécessaire à l'équipement d'une usine pour la préparation du café a été commandé.

Deux huileries modernes de 10 tonnes et une rizerie mécanique sont en plein fonctionnement. L'installation d'une savonnerie, d'une scierie mécanique, d'un slip pour la réparation des unités fluviales de la Société et de deux ateliers, a complété son organisation industrielle.

Le programme de création de routes et d'aménagement des rivières, en vue de la suppression du portage, est achevé.

Les résultats du premier semestre de l'exercice en cours sont satisfaisants.

Société pour la Manutention dans les Ports du Congo (Manucongo).

— Le tonnage déchargé à Matadi pendant les onze premiers mois de l'année 1930, non compris le charbon destiné au chemin de fer du Congo, s'est élevé à 215,525 tonnes contre 185,359 tonnes pour les onze premiers mois de 1929.

Le tonnage embarqué à Matadi pendant la même période, s'est élevé à 146,359 tonnes contre 142,644 tonnes pendant les onze premiers mois de 1929.

Quoique la Société, d'accord avec toutes les Sociétés de transport du Congo, ait consenti des réductions provisoires pour aider le commerce colonial à supporter la crise, le bénéfice de 1930 assurera aux actionnaires, comme pour l'exercice 1929, un dividende net de 10 p. e.

Société des Pétroles au Congo. — Le bilan de 1929 soldant par un bénéfice net de 3,035,000 francs a permis de répartir 40 francs brut aux parts sociales.

La Société, grâce aux nouvelles installations d'entreposage, a pu recevoir de l'essence et du pétrole en vrac ; elle a, d'autre part, augmenté son activité par la création d'un département s'occupant spécialement des questions de graissage.

Les arrangements pris avec plusieurs sociétés commerciales importantes ont étendu la distribution des produits pétrolifères à toute la Colonie, alors que précédemment, le champ d'action de la Société se limitait presque uniquement au Bas-Congo.

La construction du dépôt de Kinshasa est poussée activement. Un programme de ravitaillement en vrac de plusieurs centres importants de la Colonie, est en voie de réalisation.

Le chiffre d'affaires de l'exercice en cours est en augmentation constante et les résultats sont satisfaisants.

Chantier Naval et Industriel du Congo (Chanic). — Le premier bilan de la Société s'est clôturé, après amortissements ordinaires et extraordinaires de 2,704,000 francs, par un bénéfice net de 4,344,000 francs dont 3,552,000 francs ont été distribués.

Toutes les activités de la Société sont en rendement et, malgré la crise actuelle, les résultats obtenus sont normaux.

Une forte drague suceuse automotrice a été achetée et est en montage à Léopoldville. On peut attendre les meilleurs services de cet engin dont l'existence sur le haut fleuve répond à une réelle nécessité.

Le département des entreprises industrielles a obtenu la commande d'importants travaux notamment la construction du mur du quai de Coquilhatville et de Bumba et la distribution d'eau à Coquilhatville.

Compagnie Sucrière Congolaise. — La sucrerie de Moerbeke-Kwilu, mise en marche au mois d'août 1929, a produit, au cours de sa

première campagne d'essai, 820 tonnes de sucre cristallisé blanc. La deuxième campagne, terminée en septembre 1930, n'a pas atteint le tonnage espéré ; une sécheresse anormale au printemps a contrarié la croissance de la canne et l'a empêchée d'arriver à son complet développement à l'époque de la coupe. Néanmoins, l'usine a produit 1,085 tonnes de sucre cristallisé blanc, très apprécié sur le marché local.

La surface plantée a été sensiblement accrue pendant l'année ; elle atteint actuellement plus de 1,200 hectares.

La consommation de sucre a été introduite avec succès parmi la population indigène ; la Compagnie s'efforce d'écouler la majeure partie de sa production dans la Colonie.

Compagnie Générale de Produits Chimiques et Pharmaceutiques du Congo (Cophaco). — Cette Société a pour objet la fabrication et le commerce de produits chimiques et pharmaceutiques en général, et plus spécialement l'exploitation au Congo Belge de pharmacies et de dépôts destinés à permettre aux administrations publiques, sociétés et particuliers, de se procurer sur place des produits spécialement étudiés et conditionnés pour les tropiques.

Huit officines et dépôts ont été créés dans ce but dans les centres les plus importants de la Colonie ; de nouveaux sièges d'exploitation seront ouverts dans la suite au Kasai et au Kivu.

Les résultats obtenus démontrent que la Société répond à une réelle nécessité et que son développement est de nature à exercer une heureuse influence sur l'état sanitaire de notre Colonie.

Le solde favorable de l'exercice s'étendant sur la période du 10 février au 31 décembre 1929 s'est élevé à 910,000 francs, et a été affecté aux amortissements et aux comptes d'assurance et de prévision.

Administration. Le 10 octobre dernier, nous avons eu à déplorer la mort de M. Léon Hamoir, Commissaire de notre Société depuis 1896. Pendant 34 ans, il a apporté à l'accomplissement de son mandat le bon sens et la connaissance approfondie des affaires qui le caractérisaient. Vous vous associerez certainement aux regrets que nous laisse sa disparition et à l'hommage ému que nous rendons à sa mémoire.

L'assemblée générale du 25 novembre dernier a réélu M. Auguste Callens et M. Firmin Van Brée en qualité de Directeurs; elle a renouvelé le mandat de M. le Prince J. de Merode et de M. le Baron A. d'Huart, Commissaires sortants, et désigné M. Gilbert Mullie pour remplacer M. Léon Hamoir, Commissaire décédé.

Notre personnel a continué de nous prêter son concours le plus dévoué et nous le remercions de l'intelligente collaboration qu'il n'a cessé de nous apporter durant cet exercice.

Bruxelles, le 6 janvier 1931.

Le Gouverneur,

J. JADOT.

Le Secrétaire,

C. LEPÊCHE.

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Au cours de l'exercice, notre Collège a été douloureusement éprouvé par le décès de son Président, Monsieur Léon Hamoir, qui, depuis 1896, nous apportait son concours précieux et dévoué. Nous nous associons à l'hommage ému rendu à sa mémoire par la Direction.

Pour nous conformer aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de notre mandat au cours de l'exercice 1930.

La Direction, au cours des réunions mensuelles nous a tenu au courant de la marche des opérations.

Le Bilan, Compte de Profits et Pertes et leurs annexes ont été vérifiés et reconnus en parfaite concordance avec les écritures sociales.

Procédant par sondages, nous avons vérifié les soldes des comptes courants, les effets en portefeuille, ainsi que les valeurs déposées et appartenant tant à la Société Générale qu'à des tiers.

En conséquence, nous vous invitons à approuver le Bilan et le Compte de Profits et Pertes ainsi que la répartition du bénéfice tels qu'ils vous sont soumis dans le rapport de la Direction.

LES COMMISSAIRES :

Le Président : B^{on} GOFFINET
PRINCE J. DE MERODE
ED. SOLVAY
LÉON ELIAT
B^{on} ADRIEN DE MONTPELLIER
B^m ALBERT D'HUART
B^{on} DE TRANNOY
G. MULLIE.

• *Le Rapporteur :*
G.-H. ADAN.



BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 1930

BILAN ARRÊTÉ AU

ACTIF		
Immobilisé,		
Immeubles et Mobilier	Fr.	20,000,000. »
Réalisable,		
Encaisse du Trésor, compte courant à la Banque Nationale et compte chèques postaux fr.	488,744,113.68	
Portefeuille Effets à recevoir »	829,002,483.87	
Bons du Trésor Belge 1932 »	102,500,000. »	
Comptes courants Banquiers et dépôts à court terme »	1,672,560,906.02	
» Débiteurs et divers »	2,107,915,227.06	
Obligations »	45,393,500. »	
Actions de diverses Sociétés »	1,097,916,250. »	
Participations financières »	385,062,717.76	
		<hr/> 6,729,095,198.39
Comptes d'ordre.		
Comptes divers fr.	3,427,422,342.72	
Dépôts de titres »	11,378,534,960.36	
Divers pour cautionnements et ga- ranties »	413,068,639.44	
Dépôts de cautionnements statutaires.	Pour mémoire.	
		<hr/> 15,219,025,942.52
	Fr.	<hr/> 21,968,121,140.91

Arrêté en séance du Conseil de la Direction du 6 janvier 1931.

Le Vice-Gouverneur,
E. FRANQUI.

Les Directeurs,
J. BAGAGE, G. BLAISE, AUG. CALLENS,
B^o CARTON DE WIART, F. CATTIER,
W. DE MUNCK, CH. FABRI, A. GALOPIN,
H. LE BŒUF, A. STOCLET,
G. THEUNIS, F. VAN BRÉE.

Le Gouverneur,
JEAN JADOT.

Le Secrétaire,
C. LEPÊCHE.

31 DÉCEMBRE 1930

PASSIF		
Non exigible.		
Fonds Social :		
800,000 Parts de RéserveFr.	1,000,000,000. »	
Réserve»	766,631,110. »	
Prime d'Emission 1929, indisponible. »	288,000,000. »	
	<hr/>	2,054,631,110. »
Exigible à terme.		
Obligations Société Généralefr.	107,213,000. »	
Obligations 3 p. c. Manufactures de Glaces, etc.»	563,000. »	
Obligations 3 p. c. Sté des Chemins de fer du Nord de la Belgique. . . »	11,731,000. »	
	<hr/>	119,507,000. »
Exigible à vue et à court terme.		
Comptes courants à vuefr.	2,574,201,686.88	
Caisse d'épargne»	128,004,703.51	
Comptes courants à court terme . . »	1,638,611,000. »	
	<hr/>	4,340,817,390.39
Comptes d'ordre.		
Comptes diversfr.	3,427,422,342.72	
Déposants de titres»	11,378,534,960.36	
Cautionnements et garanties . . . »	413,068,639.44	
Déposants de cautionnements statutaires.	Pour mémoire.	
	<hr/>	15,219,025,942.52
Bénéfice.fr.	234,139,698. »	
	<hr/>	234,139,698. »
		<hr/>
	Fr.	21,968,121,440.91

Vu et vérifié par les Commissaires, réunis en Comité.

Baron GOFFINET, *Président.*

Prince JEAN DE MERODE, ED. SOLVAY, LÉON ELIAT,

Baron A. DE MONTPELLIER, Baron A. D'HUART, Baron DE TRANNOY, G. MULLIE.

G.-H. ADAN, *Rapporteur.*

COMPTE
DE
PROFITS ET PERTES

BILAN DE 1930

PERTES DE 1930

CREDIT.

Report de l'exercice 1929 fr.	450,798. »
Intérêts, dividendes d'actions, changes, commissions et divers »	318,844,677.48
TOTAL fr.	319,295,475.48

ANNEXES

I — *État comparatif des bilans*

DÉSIGNATION.	1921	1922.	1923.
PASSIF.			
NON EXIGIBLE :			
Fonds social } Titres de Capital	62,000,000 »	100,000,000 »	100,000,000 »
} Parts de Réserve	145,099,540 45	238,384,143 70	241,082,822 82
	207,099,540 45	338,384,143 70	341,082,822 82
EXIGIBLE A TERME :			
Obligations	116,349,000 »	115,280,500 »	112,491,500 »
EXIGIBLE A VUE ET A COURT TERME :			
Comptes courants à vue et à court terme	1,171,936,008 10	1,173,901,956 58	1,327,656,899 89
COMPTES D'ORDRE :			
Comptes Divers	732,819,927 40	1,171,516,539 32	1,637,020,041 04
Déposants de titres	2,297,649,888 »	2,745,272,777 »	3,725,645,955 95
Déposants de cautionnements statutaires	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.
	3,030,469,815 40	3,916,789,316 32	5,362,666,000 00
BÉNÉFICE			
A déduire : Intérêts 5 p. c. payés aux titres de capital	21,091,221 72	21,091,221 72	35,224,733 33
	3,100,000 »	3,100,000 »	5,000,000 00
	17,991,221 72	17,991,221 72	30,224,733 33
TOTAUX fr.	4,543,845,585 67	5,562,347,438 32	7,174,121,966 23
ACTIF			
IMMOBILISÉ :			
Immeubles et Mobilier	10,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 00
RÉALISABLE :			
Caisse	117,309,413 05	134,374,826 18	123,245,622 82
Portefeuille	328,533,636 73	350,393,379 61	273,609,841 04
Fonds publics	232,942,495 »	432,564,125 »	427,147,011 01
Actions de diverses Sociétés	293,318,350 »	323,421,055 »	357,314,071 07
Participations financières	12,983,117 70	16,966,448 30	23,465,999 99
Comptes courants	516,208,757 79	356,661,287 91	576,530,399 89
Dépôt à la S ^{te} C ^{re} d'Avances aux Combattants	2,080,000 »	11,177,000 »	10,143,000 00
	1,503,375,770 27	1,625,557,822 »	1,791,455,966 23
COMPTES D'ORDRE :			
Comptes Divers	732,819,927 40	1,171,516,539 32	1,637,020,041 04
Dépôts de titres	2,297,649,888 »	2,745,272,777 »	3,725,645,955 95
Dépôts de cautionnements statutaires	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.
	3,030,469,815 40	3,916,789,316 32	5,362,666,000 00
TOTAUX fr.	4,543,845,585 67	5,562,347,438 32	7,174,121,966 23

s dix dernières années.

1921.	1925.	1926.	1927.	1928.	1929.	1930.
0,000,000 »	100,000,000 »	100,000,000 »	100,000,000 »	1,135,211,528 »	2,038,000,000 »	2,054,631,110 »
5,616,537 33	250,628,393 01	255,640,248 67	372,823,570 73			
5,616,537 33	350,628,393 01	355,640,248 67	472,823,570 73	1,135,211,528 »	2,038,000,000 »	2,054,631,110 »
7,043,000 »	106,839,500 »	85,183,500 »	83,879,500 »	82,907,500 »	82,254,000 »	119,507,000 »
62,999,107 54	1,661,954,252 53	2,060,613,036 21	2,413,051,823 81	3,716,701,695 53	3,996,403,599 29	4,340,817,390 39
19,529,840 83	2,145,392,053 79	2,990,263,008 91	1,981,835,375 84	2,534,356,644 85	3,009,840,052 31	3,840,490,982 16
72,453,860 »	4,227,058,085 »	5,545,204,853 »	10,386,596,371 »	17,372,637,155 49	13,727,161,774 86	11,378,534,960 36
our mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.
01,983,700 83	6,372,450,138 79	8,535,467,861 91	12,368,431,746 84	19,906,993,800 34	16,737,001,827 17	15,219,025,942 52
38,412,371,13	38,412,371 13	53,573,074 58	83,894,481 48	147,884,720 »	166,576,308 »	234,139,698 »
5,000,000 »	5,000,000 »	5,000,000 »	5,000,000 »	»	»	»
38,412,371 13	38,412,371 13	48,573,074 58	78,894,481 48	147,884,720 »	166,576,308 »	234,139,698 »
11,054,716 85	8,525,284,655 48	11,085,477,721 37	15,417,081,122 86	24,989,699,243 87	23,020,235,734 46	21,968,121,140 91
20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »	20,000,000 »
29,019,956 69	204,829,560 55	267,912,085 91	252,542,032 37	269,380,307 87	338,440,076 14	488,744,113 68
33,563,191 77	233,500,905 09	333,097,223 49	561,976,247 80	1,031,176,685 13	1,180,674,640 44	931,502,483 87
32,355,800 »	334,688,050 »	253,188,500 »	130,623,500 »	37,818,500 »	6,268,500 »	45,393,500 »
33,758,025 »	427,834,075 »	412,947,400 »	475,429,750 »	778,464,020 »	994,715,690 »	1,097,916,250 »
30,320,163 98	15,497,904 40	16,810,773 82	21,702,622 85	133,161,050 52	282,252,959 47	385,062,717 76
33,010,878 58	916,484,021 65	1,246,023,876 24	1,586,375,223 »	2,812,704,880 01	3,460,882,041 24	3,780,476,133 08
5,043,000 »	»	»	»	»	»	»
29,071,016 02	2,132,834,516 69	2,530,009,859 46	3,028,649,376 02	5,062,705,443 53	6,263,233,907 2 9	6,729,095,198 39
9,529,840 83	2,145,392,053 79	2,990,263,008 91	1,981,835,375 84	2,534,356,644 85	3,009,840,052 31	3,840,490,982 16
2,453,860 »	4,227,058,085 »	5,545,204,853 »	10,386,596,371 »	17,372,637,155 49	13,727,161,774 86	11,378,534,960 36
ur mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.
1,983,700 83	6,372,450,138 79	8,535,467,861 91	12,368,431,746 84	19,906,993,800 34	16,737,001,827 17	15,219,025,942 52
1,054,716 85	8,525,284,655 48	11,085,477,721 37	15,417,081,122 86	24,989,699,243 87	23,020,235,734 46	21,968,121,140 91

II. — *État comparatif des comptes*

DÉSIGNATION.	1921.	1922	1923
CRÉDIT.			
Intérêts, dividendes d'actions, changes, commissions et divers	40,342,319 39	40,832,780 60	58,186,40
TOTAUX fr.	40,342,319 39	40,832,780 60	58,186,40
DÉBIT.			
Frais d'administration et impôts	12,425,422 04	12,612,772 70	15,832,00
Intérêts sur obligations Société Générale	3,885,070 80	4,426,273 23	4,331,78
Id. Id. 3 p. c. Manufactures de Glaces	23,325 »	22,695 »	22,09
Id. Id. 3 p. c. Chemins de fer du Nord de la Belgique	488,013 75	468,603 75	458,50
Réescompte du Portefeuille Effets à recevoir	1,877,766 08	1,659,714 20	1,435,53
Amortissements sur immeubles	»	»	»
Id. sur actions de diverses Sociétés	»	»	»
Don au Fonds National de la Recherche Scientifique	»	»	»
Participation du Personnel aux bénéfices	551,500 »	551,500 »	881,75
Bénéfice	21,091,221 72	21,091,221 72	35,224,73
TOTAUX fr.	40,342,319 39	40,832,780 60	58,186,40

Profits et Pertes des dix dernières années.

1924.	1925.	1926.	1927.	1928.	1929.	1930.
4,379,084 37	64,880,146 40	85,943,664 56	131,142,874 35	199,395,119 32	294,869,124 18	319,295,475 48
4,379,084 37	64,880,146 40	85,943,664 56	131,142,874 35	199,395,119 32	294,869,124 18	319,295,475 48
9,967,363,77	19,381,647 87	24,712,732 56	29,251,058 91	38,831,549 55	43,293,984 36	45,720,258 33
4,250,246 47	4,359,136 64	3,887,967 20	3,945,882 31	3,943,895 05	3,933,700 63	5,522,067 74
21,390 »	20,610 »	19,927 50	19,320 »	18,615 »	18,060 »	17,385 »
447,382 50	437,006 25	425,647 50	409,665 »	387,596 25	371,040 »	357,266 25
370,330 50	1,359,374 51	1,889,315 22	3,731,154 65	3,486,563 47	6,153,905 »	2,749,790 21
»	»	»	»	»	11,312,731 19	5,476,596 95
»	»	»	»	»	57,402,125 »	18,387,700 »
»	»	»	7,000,000 »	»	»	»
910,000 »	910,000 »	1,435,000 »	2,891,312 »	4,842,180 »	5,807,270 »	6,924,713 »
8,412,371 13	38,412,371 13	53,573,074 58	83,894,481 48	147,884,720 »	166,576,308 »	234,139,698 »
4,379,084 37	64,880,146 40	85,943,664 56	131,142,874 35	199,395,119 32	294,869,124 18	319,295,475 48

IV

État du Portefeuille des Actions de diverses Sociétés.

Chemins de fer. — Tramways.			
Fr. : 84,815,000 »			
100,000 actions de 500 fr. de la Société Nationale des Chemins de fer Belges (actions privilégiées) à fr.	500 »	50,000,000 »	
75,000 parts soc. ($\frac{1}{300,000}^e$) de la Compagnie Belge de Chemins de fer et d'Entreprises à fr.	100 »	7,500,000 »	
10,000 parts soc. ($\frac{1}{37,000}^e$) de la Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer à fr.	150 »	1,500,000 »	
2,180 actions de 1,000 fr. de la Société Belge de Chemins de fer en Chine, à fr. 1,000 »	1,000 »	2,180,000 »	
12,220 » 500 » de la Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres à fr.	500 »	6,110,000 »	
19,250 » 500 » de la Société Luxembourgeoise des Chemins de fer et Minières Prince-Henri. à fr.	500 »	9,625,000 »	
15,000 » 300 » de la Société « Les Tramways Bruxellois » (act. de capital) à fr.	300 »	4,500,000 »	
6,000 » 250 » de la Compagnie Française de Tramways et d'Eclairage Electriques de Shanghai. à fr.	250 »	1,500,000 »	
9,500 » ($\frac{1}{52,500}^e$) Compagnie de Tramways et d'Eclairage de Tien-Tsin à fr.	200 »	1,900,000 »	
A reporter.			84,815,000 »

	Charbonnages.	Report. . . .fr.	84,815,000 »
	Fr. : 77,270,000 »		
1,827 actions	($\frac{1}{7,730}^e$) de la Société du Charbonnage d'Hornu et Wasmes à fr. 2,500 »		4,567,500 »
1,036 »	($\frac{1}{5,818}^e$) de la Société du Charbonnage des Produits au Flénu à fr. 1,000 »		1,036,000 »
2,200 »	($\frac{1}{8,400}^e$) de la Société des Charbonnages du Levant du Flénu à fr. 500 »		1,100,000 »
6,000 parts sociales	(de $\frac{1}{15,000}^e$) de la Société des Charbonnages de Monceau-Fontaine . . . à fr. 1,000 »		6,000,000 »
4,100 actions de	500 fr. de la Société des Charbonnages Réunis, à Charleroi à fr. 500 »		2,050,000 »
1,136 »	($\frac{1}{4,745}^e$) de la Société des Charbonnages du Gouffre, à fr. 1,000 »		1,136,000 »
2,500 »	500 fr. de la Société du Charbonnage du Bois d'Avroy à fr. 500 »		1,250,000 »
8,500 parts sociales	($\frac{1}{34,000}^e$) de la Société des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons à fr. 500 »		4,250,000 »
4,000 actions de	500 fr. de la Société du Charbonnage de Marcinelle-Nord. à fr. 500 »		2,000,000 »
1,891 »	500 » de la Société des Charbonnages des Grand-Conty et Spinois à fr. 500 »		945,500 »
40,000 »	250 » de la Société « Charbonnages André Dumont » à fr. 250 »		10,000,000 »
24,000 »	500 » de la Société des Charbonnages de Beeringen, à fr. 500 »		12,000,000 »
		A reporter. . . .fr.	131,150,000 »

	Report. . . . fr.	131,150,000 »
9,600 parts sociales ($\frac{1}{48,000}^e$) de la Société de Recherches et d'Exploitation Eelen-Asch à fr.	500 »	4,800,000 »
18,700 » ($\frac{1}{225,000}^e$) de la Société « Charbonnages de Houthaelen » à fr.	500 »	9,350,000 »
41,300 » ($\frac{1}{225,000}^e$) de la Société « Charbonnages de Houthaelen » (libérées de 200 fr.) . à fr.	200 »	8,260,000 »
5,000 actions de 100Mk-or de la Société des Charbonnages Dahlbusch (act. priv.) à fr.	125 »	625,000 »
15,000 » ($\frac{1}{80,000}^e$) de la Société des Charbonnages Réunis « Laura et Vereeniging » à fr.	500 »	7,500,000 »
16,000 » de 1 £ Chinese Engineering and Mining C ^o (Kaïping). à fr.	25 »	400,000 »
Métallurgie. — Ateliers de Construction.		
Fr. : 280,702,100 »		
100,000 parts soc. ($\frac{1}{400,000}^e$) de la Société Anonyme d'Angleur-Athus . . . à fr.	500 »	50,000,000 »
40,000 » ($\frac{1}{213,559}^e$) de la Société John Cockerill à fr.	750 »	30,000,000 »
2,500 actions ($\frac{1}{300,000}^e$) de la Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye, à fr.	1,000 »	2,500,000 »
10,000 parts soc. ($\frac{1}{50,000}^e$) de la Société des Laminiers, Hauts Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence, à fr.	1,500 »	15,000,000 »
7,000 actions ($\frac{1}{65,155}^e$) de la Société Métallurgique de Sambre et Moselle à fr.	500 »	3,500,000 »
15,000 » ($\frac{1}{110,000}^e$) de la Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange, St-Ingbert, Rumelange à fr.	1,000 »	15,000,000 »
A reporter. . . . fr.		278,085,000 »

		Report. . . . fr.	278,085,000 »
40,000 parts soc.	(¹ / _{250,000} ^e) de la Société des Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange	à fr. 2,500 »	100,000,000 »
125,000 actions de	100 fr. de la Société Générale Métallurgique de Hoboken.	à fr. 100 »	12,500,000 »
30,000 »	250 » de la Société « Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi », à fr.	250 »	7,500,000 »
7,437 »	500 » de la Société « Les Ateliers Métallurgiques » (priorité) à fr.	500 »	3,718,500 »
9,000 »	de la Société « Les Ateliers Métallurgiques » (div.) P ^r mémoire.		»
18,000 »	250 » de la Société « La Brugeoise et Nicaise et Delcuve ».	à fr. 250 »	4,500,000 »
75,000 »	100 » de la Société Générale des Minerais (libérées de 50 fr.).	à fr. 50 »	3,750,000 »
7,000 »	(dixièmes de 80 fr.) de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne, Série A	à fr. 1,000 »	7,000,000 »
4,000 »	800 fr. de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne, Série B.	à fr. 800 »	3,200,000 »
10,000 parts soc. de	500 » de la Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie . . .	à fr. 500 »	5,000,000 »
22,000 actions de	100 » de la Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie (actions privilégiées)	à fr. 100 »	2,200,000 »
9,000 »	1,000 » de la Société Anonyme G. Dumont et Frères, à fr.	1,000 »	9,000,000 »
	A reporter. . . . fr.		436,453,500 »

		Report. . . . fr.	436,453,500 »
7,000 actions de 100 zlotys de la Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie (act. ordinaires) . . à fr.	400 »		2,800,000 »
1,334 » de 100 zlotys de la Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie (act. ordinaires B), à fr.	400 »		533,600 »
13,250 » 250 R ^s de la Société Métallurgique Russo-Belge . . P ^r mémoire.			»
12,000 » 250 fr. de la Société Charbonnages, Minerais et Métaux de la Nouvelle-Calédonie (act. A.) . . . à fr.	250 »		3,000,000 »
Electricité.			
		Fr. : 63,526,000 »	
40,000 actions de 500 fr. de la Société de Traction et d'Electricité (actions de capital) à fr.	500 »		20,000,000 »
113,750 » 100 » de la Société de Traction et d'Electricité (actions privilégiées) à fr.	100 »		11,375,000 »
20,000 » 100 » de la Société Générale d'Exploitations Electriques de Lodz et Extensions (actions de capital), à fr.	100 »		2,000,000 »
18,750 » 100 » de la Compagnie Electrique Anversoise (actions privilégiées) . . à fr.	100 »		1,875,000 »
8,000 » 250 » de la Société d'Entreprises Electriques en Pologne, à fr.	250 »		2,000,000 »
20,000 » 500 » de la Société Centrales Electriques des Flandres et du Brabant . . . à fr.	500 »		10,000,000 »
		A reporter. . . . fr.	490,037,100 »

		Report. . . . fr.	490,037,100 »
67,200 actions de	100 fr. de la Compagnie Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles (actions de priorité), à fr.	100 »	6,720,000 »
2,844 »	500 » de la Compagnie Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles (actions de capital), à fr.	500 »	1,422,000 »
16,268 »	500 » de la Société d'Electricité de la Campine (actions de capital) à fr.	500 »	8,134,000 »
707 parts de fondateur	de la Société d'Electricité de la Campine . . . Pour mémoire.		»
Verreries.			
Fr. : 17,375,000 »			
6,000 actions de	500 fr. de la Société des Verreries de Mariemont, à fr.	500 »	3,000,000 »
10,000 »	500 » de la Société des Cristalleries du Val-Saint-Lambert à fr.	500 »	5,000,000 »
18,750 parts sociales	($\frac{1}{165,000}$ ^e) de la Compagnie Internationale pour la Fabrication Mécanique du Verre (Procédés Libbey-Owens). à fr.	500 »	9,375,000 »
Industries chimiques.			
Fr. : 34,250,000 »			
70,000 actions de	100 fr. de la Société Union Chimique Belge (priv.) à fr.	100 »	7,000,000 »
14,000 parts soc. de	500 » de la Société Union Chimique Belge à fr.	500 »	7,000,000 »
14,000 actions de	1,000 » de la Société « Fabrique de Soie Artificielle de Tubize » (priv. Série B) à fr.	1,000 »	14,000,000 »
A reporter. . . . fr.			551,688,100 »

	Report. . . . fr.	551,688,100 »
25,000 actions (dixièmes de 50 fr.) de la Société « Fabrique de Soie Artificielle de Tubize » (priv. Série A)	à fr. 50 »	1,250,000 »
2,000 » (dixièmes s. v. n.) de la Société « Fabrique de Soie Artificielle de Tubize » (ord.) Pour mémoire.		»
5,000 parts soc. ($\frac{1}{150,000}$) de la Société Carbochimique (Série A) . . . à fr. 1,000 »		5,000,000 »
Industries textiles.		
	Fr. : 6,315,500 »	
600 actions de 1,000 fr. de la Société Linière Gantoise à fr. 1,000 »		600,000 »
7,431 » 500 » de la Société « Union Cotonnière » à fr. 500 »		3,715,500 »
4,000 » 500 » de la Société Tissage « La Flandre » à fr. 500 »		2,000,000 »
Navigation.		
	Fr. : 28,000,000 »	
112,000 actions de 250 fr. de la Société Union Financière et Maritime (priv. privilégiées) à fr. 250 »		28,000,000 »
Industries diverses.		
	Fr. : 54,819,100 »	
27,000 actions de 125 fr. de la Compagnie Immobilière de Belgique, à fr. 125 »		3,375,000 »
560 » 500 » de la Société des Fau- (Ex-répart. de 340 fr.) bourgs de Bruxelles, à fr. 110 »		61,600 »
81,200 » 500 » de la Société « Union Financière et Industrielle Liégeoise » à fr. 500 »		40,600,000 »
	A reporter. . . . fr.	636,290,200 »

		Report. . . . fr.	636,290,200 »
14,195 actions de	500 fr. de la Société anonyme de Merbes-Sprimont (act. priv. Série A) à fr.	500 »	7,097,500 »
805 »	de la Société anonyme de Merbes-Sprimont (act. de jouissance). . . . Pour mémoire.		»
7,370 parts soc. ($\frac{1}{185,685}$)	de la Société « Raffinerie Tirlemontoise » à fr.	500 »	3,685,000 »
Banques.			
Etablissements de Crédit. — Assurances.			
1° Belgique.			
Fr. : 272,964,550 »			
7,400 actions de	10,000 fr. Union des Banques de Province (5,000 fr. versés), à fr.	5,000 »	37,000,000 »
83,750 »	500 » de la Banque d'Anvers, à fr.	500 »	41,875,000 »
15,000 »	500 » de la Banque de Flandre et de Gand à fr.	500 »	7,500,000 »
37,500 »	500 » de la Banque de Flandre et de Gand (250 fr. versés), à fr.	250 »	9,375,000 »
47,803 »	500 » de la Banque Générale de Liège et de Huy, à fr.	500 »	23,901,500 »
10,200 »	500 » de la Banque Centrale de la Sambre à fr.	500 »	5,100,000 »
10,200 »	500 » de la Banque du Hainaut. à fr.	500 »	5,100,000 »
10,110 »	500 » de la Banque Générale du Centre. à fr.	500 »	5,055,000 »
A reporter. . . . fr.			781,979,200 »

		Report. . . . fr.	781,979,200 »
8,200 actions de	250 fr. de la Banque Centrale Tournaisienne à fr.	250 »	2,050,000 »
16,195 »	300 » de la Banque de Ver- viers. à fr.	300 »	4,858,500 »
6,000 »	500 » de la Banque Centrale de Namur. à fr.	500 »	3,000,000 »
10,150 »	500 » de la Banque de Cour- trai. à fr.	500 »	5,075,000 »
10,200 »	500 » de la Banque Centrale de la Dyle à fr.	500 »	5,100,000 »
550 »	500 » de la Banque Centrale de la Meuse. à fr.	500 »	275,000 »
2,350 »	500 » de la Banque Centrale de la Meuse (125 fr. versés), à fr.	125 »	293,750 »
6,200 »	500 » de la Banque Centrale de la Dendre. à fr.	500 »	3,100,000 »
975 »	500 » de la Banque Centrale du Limbourg à fr.	500 »	487,500 »
9,175 »	500 » de la Banque Centrale du Limbourg (100 fr. ver- sés). à fr.	100 »	917,500 »
7,419 »	500 » de la Banque Générale de la Flandre Occiden- tale. à fr.	500 »	3,709,500 »
26,425 »	500 » de la Banque Générale du Luxembourg à fr.	500 »	13,212,500 »
250,000 »	100 » de la Banque Belge pour l'Etranger (25 fr. versés), à fr.	25 »	6,250,000 »
50,000 »	500 » de la Banque Belge pour l'Etranger (125 fr. ver- sés). à fr.	125 »	6,250,000 »
14,100 »	500 » de la Banque Italo-Belge, à fr.	500 »	7,050,000 »
	A reporter. . . . fr.		843,608,450 »

			Report. . . . fr.	843,608,450 »
10,000 actions de	500 fr.	de la Banque du Congo Belge. à fr.	500 »	5,000,000 »
10,000 »	500 »	de la Banque Commerciale du Congo . . . à fr.	500 »	5,000,000 »
25,000 »	100 »	de la Banque Commerciale du Congo. . . . à fr.	100 »	2,500,000 »
12,800 »	2,500 »	de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à fr.	2,500 »	32,000,000 »
6,400 »	1,000 »	du Crédit Foncier de Belgique (100 fr. versés), à fr.	100 »	640,000 »
2,000 »	1,000 »	du Crédit Maritime et Fluvial de Belgique (300 fr. versés). à fr.	300 »	600,000 »
2,948 »	1,000 »	de la Société Belge de Crédit Maritime (200 fr. versés). à fr.	200 »	589,600 »
4,000 »	1,000 »	de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (actions de capital) à fr.	1,000 »	4,000,000 »
300 »		de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (actions de dividende). . . . Pour mémoire.		»
30,642 »	500 »	de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie (100 fr. versés). à fr.	100 »	3,064,200 »
5,000 »	250 »	de la Compagnie Belge d'Assurances Générales sur la Vie (act. priv.), à fr.	250 »	1,250,000 »
2,000 »	500 »	de la « Royale Belge », Société Anonyme d'Assurances sur la Vie et contre les Accidents (act. de capital priv.) . . . à fr.	500 »	1,000,000 »
20,000 »	1,000 »	de la Compagnie Financière et Industrielle de Belgique. à fr.	1,000 »	20,000,000 »
			A reporter. . . . fr.	919,252,250 »

		Report. . . . fr.	919,252,250 »
2,000 parts soc.	(¹ / _{17,000^e}) de la Compagnie Belge d'Assurance-Crédit (200 fr. versés) à fr.	200 »	400,000 »
3,850 actions de	500 fr. de la Compagnie Belge d'Assurances «L'Urbaine» (100 fr. versés) à fr.	100 »	385,000 »
2° Etranger.			
Fr. : 35,937,000 »			
13,500 actions de	500 fr. de la Banque de l'Union Parisienne à fr.	500 »	6,750,000 »
20,000 »	250 » de la Banque Générale du Nord. à fr.	250 »	5,000,000 »
8,500 »	500 » de la Banque Hypothé- caire Franco - Argentine (250 fr. versés) . . . à fr.	250 »	2,125,000 »
6,449 »	500 » de la Banque d'Etat du Maroc. à fr.	500 »	3,224,500 »
200,000 »	20 sch. du Wiener Bank-Verein à fr.	15 »	3,000,000 »
15,350 »	250 fr. Crédit Foncier d'Extrême- Orient (act. ordinaires), à fr.	250 »	3,837,500 »
48,000 »	250 » Crédit Foncier d'Extrême- Orient (act. privil.) à fr.	250 »	12,000,000 »
Entreprises Coloniales.			
Fr. : 141,942,000 »			
4,500 actions de	1,000 fr. de la Compagnie du Che- min de fer du Bas-Congo au Katanga à fr.	1,000 »	4,500,000 »
A reporter. . . fr.			960,474,250 »

		Report. . . fr.	960,474,250 »
25,000 actions de	500 fr. de la Société des Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (act. priv.), à fr.	600 »	15,000,000 »
20,000 »	250 » de la Compagnie du Chemin de fer du Katanga (act. ordin.) . . . à fr.	250 »	5,000,000 »
10,000 »	250 » de la Société Auxiliaire, Industrielle et Financière de la Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (act. de capital), à fr.	250 »	2,500,000 »
36,285 »	100 » de la Société « Union Minière du Haut-Katanga » (actions de capital), à fr.	500 »	18,142,500 »
10,000 »	500 » de la Société « Union Minière du Haut-Katanga » (actions privilégiées), à fr.	500 »	5,000,000 »
15,000 »	500 » de la Société Générale des Forces Hydro-Electriques du Katanga (act. de capital). à fr.	500 »	7,500,000 »
15,000 »	500 » de la Société Générale Africaine d'Electricité (actions de cap.) . . . à fr.	500 »	7,500,000 »
8,820 »	500 » de la Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga (série A, lib. de 350 francs) à fr.	350 »	3,087,000 »
15,000 »	500 » de la Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga (série B, lib. de 350 francs) . . . à fr.	350 »	5,250,000 »
15,980 »	500 » de la Société Charbonnages de la Luena, à fr.	500 »	7,990,000 »
	A reporter. . . fr.		1,037,443,750 »

		Report. . . . fr.	1,037,443,750 »
1,300 actions de	500 fr. de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (act. de capital) à fr.	500 »	650,000 »
1,300	» de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (actions de dividende). Pour mémoire.		»
12,642	» 500 » de la Société Minière du Bécéka (act. de capital), à fr.	500 »	6,321,000 »
12,642	» de la Société Minière du Bécéka (actions de dividende) Pour mémoire.		»
3,125	» 500 » de la Société Minière du Luebo (actions de capital série A) à fr.	500 »	1,562,500 »
200,000	» 1 £ de la Compagnie des Diamants de l'Angola, à fr.	25 »	5,000,000 »
2,466	» 500 fr. de la Société des Mines d'or de Kilo-Moto (act. privil.) à fr.	500 »	1,233,000 »
229	» de la Société des Mines d'or de Kilo-Moto (act. de jouissance) Pour mémoire.		»
18,323	» 500 » de la Société des Mines d'Étain du Ruanda (série A, lib. de 350 fr.) . . à fr.	350 »	6,413,050 »
7,000	» 500 » de la Société de Colonisation agricole au Mayumbe à fr.	500 »	3,500,000 »
7,000	» 500 » de la Société de Colonisation agricole au Mayumbe (lib. de 250 fr) . . à fr.	250 »	1,750,000 »
9,595	» 100 » de la Compagnie Cotonnière Congolaise, 2 ^e série, à fr.	100 »	959,500 »
	A reporter. . . . fr.		1,064,832,800 »

		Report. . . . fr.	1,064,832,800 »
17,000 actions de	100 fr. de la Société Intertropical Comfina (act. privilégiées). à fr.	100 »	1,700,000 »
12,400 parts soc. (¹ / _{642,000} ^e) de la Société Intertropical Comfina. . . . à fr.		100 »	1,240,000 »
50,000 actions de	100 fr. de la Compagnie Sucrière Congolaise, 1 ^e série, à fr.	100 »	5,000,000 »
5,750 »	100 » de la Société Africaine de Construction, Sér. A, à fr.	100 »	575,000 »
5,750 »	100 » de la Société Africaine de Construction, Sér. A (lib. de 25 fr.) à fr.	25 »	143,750 »
8,000 »	500 » de la Société Minoteries du Katanga (série A, lib. de 450 francs). à fr.	450 »	3,600,000 »
6,000 »	500 » de la Société Minoteries du Katanga (série B, lib. de 450 francs). à fr.	450 »	2,700,000 »
20 parts de 500,000 fr. du Comité National du Kivu, lib. 50 p. c.		»	5,000,000 »
7,147 actions de	100 fr. de la Compagnie du Katanga (act. de priorité) à fr.	100 »	714,700 »
9,000 actions de	500 fr. de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie(act.priv.), à fr.	500 »	4,500,000 »
12,000 »	(¹ / _{120,000} ^e) de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (act.de cap.), à fr.	500 »	6,000,000 »
3,820 »	500 fr. de la Société de Mutualité Coloniale à fr.	500 »	1,910,000 »
		Fr.	1,097,916,250 »

V.

*Banques patronnées par la Société Générale de Belgique
et faisant son service d'agence.*

ANVERS : Banque d'Anvers } CAPITAL : FR. 100,000,000
RÉSERVES : » 110,000,000

ALOST : Banque Centrale de la Dendre } CAPITAL : FR. 6,000,000
RÉSERVES : » 19,500,000

Agences à :

*Assche,
Boom,
Grammont,
Hamme,
Hemixem,
Herzele,
Lokeren,
Ninove,
Saint-Nicolas (Waes),
Tamise,
Termonde,
Willebroeck,
Zele.*

Bureaux à :

*Baesrode,
Basel,
Beveren (Waes),
Bornhem,
Denderhautem,
Denderleeuw,
Erpe,*

Bureaux à :

*Gammerages,
Haellert,
Hekelgem,
La Clinge,
Lede,
Lierde-S^{te}-Marie,
Londerzeel,
Meire,
Merchtem,
Moerbeke (Waes),
Niel,
Oordegem,
Opwyck,
Puers,
Rupelmonde,
St-Amand-lez-Puers,
Saint-Gilles-Waes,
Steenhuysse,
Stekene,
Ternath,
Waesmunster.*

ARLON : Banque Générale du Luxembourg } CAPITAL : FR. 25,000,000
RÉSERVES : » 9,675,000

Siège à :

LUXEMBOURG.

Agences à :

*Athus,
Bastogne,
Bettembourg,
Clervaux,*

Agences à :

*Diekirch,
Differdange,
Dudelange,
Echternach,
Esch s/ Alzette,
Ettelbruck,*

Agences à :

*Florenville,
Grevenmacher,
Mondorf-Bains,
Redange-sur-Attert,
Remich,
Rumelange,
Trois-Vierges,
Virton,
Wiltz.*

Agences à :

*Etalle,
Habay-la-Neuve,
Halanzey,
Houffalize,
Martelange,
St-Léger-lez-Virton.*

**BRUGES : Banque Générale de la
Flandre Occidentale.**

{ CAPITAL : FR. 7,000,000
RÉSERVES : » 3,260,000

OSTENDE, Siège administratif

Agences à :

*Blankenberghe,
Furnes,
Ghistelles,
Heyst s/Mer,
Knocke s/Mer,
La Panne,
Nieuport,
Thourout.*

Bureaux à :

*Dudzeele,
Houthem-lez-Furnes,
Jabbeke,
Leyssele,
Le Zoute,
Middelkerke,
Moerkerke,
Oedelem,
Oostcamp,
Oostduinkerke,
Syseele,
Wenduyne,
Westende,
Zedelghem.*

Bureaux à :

*Adinkerke,
Alveringhem,
Beernem,
Coxyde-Bains,*

CHARLEROI : Banque Centrale de la Sambre .

{ CAPITAL : FR. 10,000,000
RÉSERVES : » 21,500,000

Agences à :

*Fleurus,
Florennes,
Fontaine-l'Evêque,
Gosselies.*

Agences à :

*Philippeville,
Thuin,
Walcourt.*

COURTRAI : Banque de Courtrai { CAPITAL : FR. 10,000,000
RÉSERVES : » 27,500,000

Agences à :

Audenarde,
Avelghem,
Comines,
Dixmude,
Dottignies,
Iseghem,
Le Bizet,
Menin,
Mouscron,
Poperinghe,
Renaix,
Roulers,
Sottegem,
Thielt,
Waereghem,
Wevelghem,
Ypres.

Bureaux à :

Anseghem,
Ardoye,
Becelaere,
Berchem-lez-Audenarde,
Cortemarck,
Cuerne,
Deerlijk.
Desselghem,

Bureaux à :

Eyne,
Gullegghem,
Hooglede,
Hoorebeke-S^{te}-Marie,
Ingelmunster,
Lauwe,
Lichtervelde,
Loo-sur-Yser,
Menin-Baraques,
Meulebeke,
Moorseele,
Moorselede,
Nederbrakel,
Neuwe-Eglise,
Oost-Roosbeke,
Rousbrugge-Haringhe,
Staden,
Sweveghem,
Swevezele,
Synghem,
Tieghem,
Wacken,
Warneton,
Wervicq,
Wynгене,
Zonnebeke,
Zulte.

DINANT : Banque Centrale de la Meuse { CAPITAL : FR. 3,000,000
RÉSERVES : » 5,075,000

Agences à :

Beauraing,
Bertrix,
Bouillon,
Ciney,
Funay (Ardennes),
La Roche,
Libramont,
Marche,
Neufchâteau,

Agences à :

Roche fort,
St-Hubert.
Yvoir.

Bureaux à :

Gedinne,
Houyet,
Wellin,

Succursale à :

Givet (Ardennes),

GAND : Banque de Flandre et de Gand. { CAPITAL : FR. 60,000,000
RÉSERVES : » 53,000,000

Agences à :

Aeltre,
Deynze,
Eecloo,
Evergem,
Gand-Saint-Pierre,
Gavere,
Ledeberg,
Loochristy,
Melle.
Mont-Saint-Amand,
Selzaete,
Somergem,
Tronchiennes,
Wetteren.

Bureaux à :

Assenede,
Caprycke,
Cruyshautem,
Eecke,
Hansbeke,
Lembeke,
Lootenhulle,
Lovendegem,
Maldegem,
Meirelbeke,
Olsene,
Saint-Laurent,
Sleydinge,
Waeschoot,
Watervliet.

HASSELT : Banque Centrale du Limbourg. { CAPITAL : FR. 10,000,000
RÉSERVES : » 2,975,000

Agences à :

Bassenge,
Bourg-Léopold,
Brée,
Genck,
Maeseyck,
Mechelen-sur-Meuse,
Saint-Trond.

Bureaux à :

Beeringen,
Bilsen,
Hamon',
Herck-la-Ville,
Lanaeken,
Lommel,
Looz-la-Ville,
Neerpelt,
Tessenderloo.

LA LOUVIERE : Banque Générale du Centre. { CAPITAL : FR. 10,000,000
RÉSERVES : » 15,000,000

Succursales à :

Beaumont,
Binche,
Braine-l'Alleud,
Cerfontaine,
Chimay,
Cowin,
Erquelinnes,

Succursales à :

Houdeng-Gœgnies,
Morlanwelz,
Nivelles,
Rance.

Bureaux à :

Anderlues,

LOUVAIN : Banque Centrale de la Dyle. } CAPITAL : FR. 10,000,000
RÉSERVES : » 10,500,000

Agences à :

Aerschot,
Court Saint-Etienne,
Diest,
Duffel,
Genval,
Gheel,
Hérenthals,
Heyst op-den-Berg,
Hoeylaert,
Lierre,
Malines,

Agences à :

Moll,
Mont-Saint-Guibert,
Overyssche,
Tirlemont,
Turnhout,
Wavre.

Bureaux à :

Grez-Doiceau,
Hougaerde,

MONS : Banque du Hainaut } CAPITAL : FR. 10,000,000
RÉSERVES : » 22,000,000

Agences à :

Mons, (Agence de la Gare),
Braïne-le-Comte,
Dour,
Enghien,
Hal,
Lessines,
Quiévrain,
Saint-Ghislain,
Soignies.

Bureaux à :

Aulnois,
Baudour,
Boussu,
Brugelette,
Chièvres,
Deux-Acren,
Ecaussines d'Enghien,
Ellezelles,

Bureaux à :

Flobecq,
Frameries,
Givry,
Herchies,
Jemappes,
Lennick-St-Quentin,
Lens s/Dendre,
Naast,
Neufvilles,
Oetinghen,
Pâturages,
Pommerœul,
Rebecq,
Rhode-Saint-Genèse,
Schepdael,
Silly,
Sirault.
Tubize.

NAMUR : Banque Centrale de Namur } CAPITAL : FR. 6,000,000
 } RÉSERVES : » 7,000,000

Agences à :

Avelais,
Eghezée,
Fosses,
Gembloux,

Agènces à :

Mettet.
Bureaux à :
Sombreffe.
Forville.

TOURNAI : Banque Centrale Tournaisienne } CAPITAL : FR. 4,000,000
 } RÉSERVES : » 13,000,000

Succursales à :

Antoing,
Ath,
Basècles,
Belœil,
Blaton,
Bléharies,
Bonsecours,
Estaimpuis,
Frasnes-lez-Buissenal,
Leuze,
Pecq,
Péruwelz,
Quevaucamps,
Rumes,
Saint-Sauveur,
Stambruges,
Templeuve,
Wiers-lez-Péruwelz.

Bureaux à :

Anvaing,
Celles,
Espiechin,
Froidmont,
Harchies,
Hollain,
Husseignies,
La Glanerie,
Laplaigne,
Leers-Nord,
Molembaix,
Saint-Léger-lez-Pecq,
Taintignies,
Velaines,
Wez-Velvain.

VERVIERS : Banque de Verviers } CAPITAL : FR. 9,000,000
 } RÉSERVES : » 8,000,000

Succursales à :

Dison,
Eupen,
Spa,

Bureaux à :

Aubel,
Battice,
Dolhain,
Henrichapelle.
Hergenrath,

Bureaux à :

Montzen,
Nessonvaux,
Pepinster,
Polleur,
Raeren,
Theux.
Welkenraedt.

Agence en Allemagne :

Aix-la-Chapelle.

VI.

*Service special de location de coffres-forts
pour la conservation de titres, documents, bijoux
et argenterie.*

CONDITIONS.

La Société Générale met à la disposition du public des coffres-forts de différentes dimensions aux prix indiqués dans le tarif ci-dessous.

Les demandes de location doivent être faites verbalement ou par lettre à la Direction, qui décide de leur admission à bref délai.

Le locataire reste détenteur, pendant toute la durée de la location, de la clef unique de son coffre, dont il change à son gré la combinaison à secret.

Les coffres-forts sont construits de manière à offrir la plus grande sécurité : les locaux où ils se trouvent sont l'objet d'une surveillance constante. L'accès des coffres-forts est permis aux locataires de 9 heures du matin à 5 heures du soir (le samedi jusque midi seulement), les dimanches et jours fériés exceptés.

TARIF.

1^{re} série.

MODELE.	DIMENSIONS.			Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
	HAUTEUR.	LARGEUR.	PROFONDEUR.				
	Mètre.	Mètre.	Mètre.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
A	0.13	0.28	0.47 à	25 »	15 »	10 »	—
B	0.22	0.30		50 »	30 »	20 »	—
C	0.35	0.45	0.52	75 »	50 »	25 »	15 »
	0.55	0.30					
D	0.22	0.97	0.52 à	100 »	60 »	40 »	25 »
	0.35	0.45					
	0.62	0.30					
E	0.65	0.45	0.47	150 »	100 »	60 »	40 »
	0.95	0.45					
F	0.95	0.45	à	250 »	150 »	90 »	60 »
G	1.00	0.87	0.58	400 »	250 »	150 »	100 »

2° série.

MODÈLE.	DIMENSIONS.			Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
	HAUTEUR.	LARGEUR.	PROFONDEUR.				
	Mètre	Mètre.	Mètre.	Franca.	Franca.	Franca.	Franca.
A2	0.13	0.28	0.47	15 »	10 »	—	—
B2	0.22	0.30	à	25 »	15 »	10 »	—
C2	0.35	0.45	0.52	50 »	30 »	20 »	—
D2	0.22	0.97	0.52	50 »	30 »	20 »	—
	0.35	0.45	0.58				

La division en deux séries a été motivée par des considérations d'emplacement, les coffres-forts de la 1^{re} série étant plus favorablement situés quant à l'accès que ceux de la 2^e série.

La Société Générale dispose également d'un certain nombre de coffres-forts de grandes dimensions (dénommés tours) dont le prix de location est fixé suivant la capacité et la situation.

Ces coffres-forts sont en location :

- au *Siège social*, 3, Montagne du Parc;
- à la *Succursale (ancienne Banque d'Outremer)*, Rue de Namur, n° 48;
- à l'*Agence du Centre*, Boulevard Anspach, n° 3;
- à l'*Agence de la Grand'Place*, Grand'Place, n° 10;
- à l'*Agence de Forest*, Avenue Wielemans-Ceuppens, n° 1;
- à l'*Agence d'Anderlecht*, Avenue Clémenceau, n° 90;
- à l'*Agence du Marais*, Rue du Marais, n° 57;
- à l'*Agence du Midi*, Place de la Constitution, n° 7^A et
- à l'*Agence de Vilvorde*, Rue de Louvain, n° 31

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Rapport de la Direction	5
Rapport de MM. les Commissaires	81
Bilan arrêté au 31 décembre 1930	83
Compte de Profits et Pertes de 1930	87
Etat comparatif des bilans des dix dernières années	92
Etat comparatif des comptes de Profits et Pertes des dix dernières années	94
Etat du portefeuille des Obligations	96
Etat du portefeuille des Actions de diverses Sociétés	97
Banques patronnées par la Société Générale, capital et réserves	111
Location de coffres-forts, conditions et tarif	118
Chemins de fer et Tramways.	
Chemins de fer et Entreprises	17
Générale de Dragage	17
Egyptienne de Grands Travaux	17-33 et 34
Entreprises et Travaux Publics « Simplon-Avala »	17
Société Anonyme d'Entreprises	17
Auxiliaire Internationale de Chemins de fer	17
Société Générale Européenne de Moyens de Transport	18
Belge de Chemins de fer en Chine	18
Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres	18
Prince-Henri (Chemins de fer et Minières).	19
Les Tramways Bruxellois	19
Tramways et Eclairage Electriques de Shanghai	20
Tramways et Eclairage de Tientsin.	20
Charbonnages.	
Exposé général	21
Charbonnages André Dumont	22
» de Beeringen	23
» de Houthaelen.	23
» Dahlbusch	23
» Réunis « Laura et Vereeniging »	23
Chinese Engineering and Mining Company (Kaiping)	24

Métallurgie. — Ateliers de construction.

Angleur-Athus	24
John Cockerill	25
Ougrée-Marihaye	25
La Providence (Sté des Laminoirs, Hauts Fourneaux, etc.)	25
Sambre-et-Moselle	26
Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange, St-Ingbert, Rumelange (Hadir)	26
Aciéries réunies de Burbach-Eich-Dudelange (Arbed)	26
Métallurgique de Hoboken	27
Générale des Minerais	28-29 et 30
Overpelt-Lommel et Corphalie	28 et 30
Générale Industrielle et Chimique du Katanga (Sogechim)	28-30-40 et 64
Etudes et Traitements Chimiques	28
Capsuleries et Laminoirs de Chaudfontaine	28
Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi	28
Ateliers Métallurgiques	28
Forges de Bellecourt	29
La Brugeoise et Nicaise et Delcuve	29
Générale des Minerais	28-29 et 30
Amalgamated Metal Corporation Ltd	29
Vieille-Montagne (Sté des Mines et Fonderies de Zinc)	30
Overpelt-Lommel et Corphalie (Cie des Métaux)	28 et 30
Générale des Minerais	28-29 et 30
Générale Industrielle et Chimique du Katanga (Sogechim)	28-30-40 et 64
Produits Chimiques et Métallurgiques du Rupel	30
Mines et Usines à Zinc de Silésie	30 et 31
G. Dumont et Frères	30
Mines et Usines à Zinc de Silésie	30 et 31
Métallurgique Russo-Belge	31
Charbonnages, Minerais et Métaux de la Nouvelle-Calédonie (Calédonia)	31
Chaudronneries et Robinetteries Belges (Chaurobel)	32

Electricité.

Traction et Electricité	32
Tramways et Electricité de Bangkok	32
Electricité et Tramways en Orient	32
Nantaise d'Eclairage et de Force par l'Electricité	32 et 34
Tramways de Nantes	32
Générale Africaine d'Electricité	33 et 63
Egyptienne de Grands Travaux	17-33 et 34
Générale des Forces Hydro-Electriques du Katanga (Sogefor)	33 et 63
Electricité d'Alep	34
Cie Gle d'Entreprises Electriques et Industrielles (Electrobel)	34
Générale Belge de Production d'Electricité (Interescaut)	34 et 35
Egyptienne d'Electricité	34
Chemin de fer Electrique de Bruxelles à Tervueren	34
Egyptienne de Grands Travaux	17-33 et 34
Electricité et Transports de l'Europe Centrale	34
Cie Electrique Anversoise	35

	Pages
Electricité de l'Escaut	35
Sté Gle Belge de Production d'Electricité (Interescaut)	34 et 35
Centrales Electriques des Flandres et du Brabant	35
Electricité de la Campine	36
Sté Belge Radio-Electrique	36
Internationale de Télégraphie sans fil	37
Hispano Radio Maritima	37
Radio Maritima Portuguesa Limitada	37
 Verreries.	
Union des Verreries Mécaniques Belges	37
Verreries de Mariemont	38
» Bennert-Bivort et Courcelles Réunies	38
» des Hamendes	38
» de Gilly	38
Cristalleries du Val Saint-Lambert	38
Fabrication Mécanique du Verre (Procédés Libbey-Owens)	38
 Industries Chimiques.	
Union Chimique Belge	39
Carbonisation Centrale	39 et 40
Usines Gustave Boël	39
Société Carbochimique	40
Fabrication des Engrais Azotés (Saféa)	40
Générale Industrielle et Chimique du Katanga (Sogechim)	28-30-40 et 64
» d'Industries en Pologne	40
Etablissements Chimiques Polono-Belges	40
Fabrique de Soie Artificielle de Tubize	40
Carbonisation Centrale	39 et 40
Carbochimique	40
Métallo-Chimique	41
 Industries Textiles.	
Linière Gantoise	41
Union Cotonnière	42
Tissage « La Flandre »	42
 Navigation.	
Union Financière et Maritime	42
Cie Maritime Belge (Lloyd Royal)	43
Agence Maritime Internationale	43
Agence Belge de l'Est Africain	43
East African Shipping Agency	43
Ship and General Stores Company	43
Mercantile Marine Engineering and Graving Docks Company	44
Belgo-British Stevedoring Company	44
Cie Soutière	44
Remorquage Letzer	44
Remorquage à Hélice	44

Industries diverses.

Immobilière de Belgique	45
Faubourgs de Bruxelles	45
Union Financière et Industrielle Liégeoise	45
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre	45
Usines à Cuivre et à Zinc de Liège	46
Manufacture de Caoutchouc O. Englebert Fils et Cie	46
Papeteries Godin	46
Pieux Armés Frankignoul	46
Poudreries Réunies de Belgique	46
Dynamite de Matagne	46
Mines, Minerais et Métaux	46
Merbes-Sprimont	46
Sablières de Fère-en-Tardenois	46
Etablissements Timsonet, Pastor-Bertrand et Gillet réunis	46
Carrières et Marbreries Devillers	46
Sté Nationale pour l'Etude des Transports Aériens (Snetra)	46
Sté Belge de Constructions Aéronautiques (Sabca)	47
Société Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne (Sabena)	47
Sté Belge d'Exploitation de la Photographie Aérienne (Sabepa)	47
Raffinerie Tirlemontoise	47

Banques. — Etablissements de Crédit.

Banques Patronnées	48
Banque d'Anvers	48
Union des Banques de Province	48
Banque Belge pour l'Etranger	48
Banque Italo-Belge	49
Banque du Congo Belge	49
Banque Commerciale du Congo	49
Caisse Générale de Reports et de Dépôts	50
Cie Financière et Industrielle de Belgique (Finabel)	50
Crédit Foncier de Belgique	50
Sté Belge de Crédit Maritime	50
Crédit Maritime et Fluvial de Belgique	50
Sté Nationale de Crédit à l'Industrie	51
Assurances Générales sur la Vie (Cie Belge d')	51
La Royale Belge	51
« L'Urbaine », Cie d'Assurances	51
Assurance-Crédit	52
Banque de l'Union Parisienne	52
Banque Générale du Nord	52
Hypothécaire Belge-Américaine	53
Banque Hypothécaire Franco-Argentine	53
Banque d'Etat du Maroc	53
Wiener Bank-Verein	53
Banque des Règlements Internationaux	53
Banque Commerciale Africaine	54
Crédit Foncier d'Extrême-Orient	54

Entreprises Coloniales.	Pages.
Aperçu de la situation	55
Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga (B. C. K.)	58
Chemin de fer du Katanga (C. F. K.)	58
Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (Léokadi)	59
Ligne de Port-Francqui à Bukama	59
Ligne de Jonction Chemin de fer du Katanga au Chemin de fer du Benguela	59
Ligne de Léopoldville à Port-Francqui	60
Chemin de fer du Congo	60
Sté Aux. Industrielle et Financière de la Cie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (Auxilacs)	61
Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains	61
Minière des Grands Lacs Africains	62
Union Minière du Haut-Katanga	62
Sté Gle des Forces Hydro-Electriques du Katanga (Sogefor)	33 et 63
» Africaine d'Electricité	33 et 63
» Exploitation Forestière au Kasai	63
Syndicat d'Etudes du Travail Indigène	63 et 72
Hirsch Kupfer und Messing Werke A. G.	63
Sté Gle des Forces Hydro-Electriques du Katanga (Sogefor)	33 et 63
Générale Africaine d'Electricité	33 et 63
Société Coloniale d'Electricité	63
Sté Gle Industrielle et Chimique du Kataka (Sogechim)	28-30-40 et 64
Charbonnages de la Luena	64
Exploitations Diamantifères	64
Forminière, Internationale Forestière et Minière du Congo	65
Minière de la Tèle	65
Minière de l'Aruwimi-Ituri	65
Forestière et Commerciale du Congo Belge	65
Elevage et Culture au Congo Belge	65
Minière du Beeka	66
Minière du Kasai	66
Minière du Luebo	66
Minière de la Lueta	66
Diamants de l'Angola	66
Mines d'Or de Kilo-Moto	67
Mines d'Etain du Ruanda-Urundi (Minetain)	67
Colonisation Agricole au Mayumbe	68
Cotonnière Congolaise	68
Cotonnière du Nepoko	68
Etablissements Puppa et Sabbe	68
Intertropical-Comfina	69
Haut-Uele et Nil (Shun)	69
Minoteries du Katanga	69
Africaine de Construction	69
Foncière du Katanga	70
Comité National du Kivu	71
Immobilière au Kivu	71
Auxiliaire Agricole du Kivu	71
Chemins de fer au Kivu	71
Syndicat d'Etudes du Travail Indigène	63 et 72

	Pages.
Compagnie du Katanga	72
Cie du Congo pour le Commerce et l'Industrie	72
Grands Elevages Congolais.	73
Grandes Boulangeries Africaines.	73
Sté Belge Industrielle et Minière du Katanga (Simkat)	73
Immobilière du Congo.	73
Ciments du Katanga	74
Ciments du Congo	74
Entreprises de Travaux en Béton au Katanga (Trabeka)	74
Citas	74
Belge pour le Commerce du Haut-Congo	75
Produits du Congo	76
Cie Commerciale et Agricole d'Alimentation du Bas-Congo (A.B.C.).	76
Frigorifères du Congo	76
Cie du Lomami et du Lualaba.	77
Manutention dans les Ports du Congo (Manucongo)	77
Pétroles du Congo	77
Chantier Naval et Industriel du Congo (Chanic)	78
Sucrière Congolaise.	78
Produits Chimiques et Pharmaceutiques du Congo (Cophaco)	79

